

LE DEVOIR

Vol. LXXXIX - N° 244

MONTREAL, LE MERCREDI 28 OCTOBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Quand dit-il vrai?

Incompris et mal cité, Jean Chrétien? C'est bien ce qu'aimeraient faire croire ses conseillers à la lumière des réactions négatives provoquées par ses propos de la fin de semaine sur l'inutilité, pour l'instant, de modifier la Constitution. Mais le contexte particulier dans lequel il a fait ces déclarations, assis calmement dans son salon, laisse plutôt l'impression qu'il exposait là le fond de sa pensée.

Il y a une semaine, les conseillers et stratèges libéraux fédéraux répétaient qu'ils comptaient se faire discrets durant la campagne électorale québécoise, question de ne pas nuire au chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest.

Un détail a semblé échapper à tous: ce qui surviendrait avant le déclenchement des élections. On l'a vu samedi. Le premier ministre Jean Chrétien a accordé une entrevue de deux heures au quotidien *La Presse*. Ce qui en est ressorti est maintenant connu mais vaut la peine d'être rappelé. Le premier ministre n'a pas dit qu'il en avait fini avec sa stratégie étapiste d'amélioration de la fédération mais a affirmé que les revendications traditionnelles du Québec avaient été résolues. Il a ajouté qu'il était «préférable» d'inscrire le «caractère unique» du Québec dans la Constitution mais que ce n'était pas essentiel, surtout si cela devait aviver «la jalousie régionale».

Et enfin, il affirmait que la réélection des péquistes et de Lucien Bouchard ne l'inquiétait pas. «M. Bouchard est là en ce moment, moi aussi. S'il est réélu, il sera encore premier ministre, et moi aussi», a-t-il dit.

Hier, aux Communes, il a rectifié légèrement le tir en disant que l'élection d'un gouvernement fédéraliste à Québec permettrait de «faire avancer les choses comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant». En conférence de presse, il a précisé qu'il ne fermait pas la porte à l'enchâssement éventuel de la notion de

société distincte dans la Constitution. «On aimerait l'inscrire dans la Constitution mais, pour faire cela, il faut un gouvernement à Québec ouvert à cela. [...] Ce sera très facile si M. Charest est là. A moins qu'il y ait des gouvernements provinciaux qui ne respectent pas l'accord de Calgary. [...] Pour enchâsser, il faut le consentement des provinces et nous, nous sommes prêts. Si les provinces veulent le faire et le Québec veut le faire, ce sera fait», a-t-il répondu, tout en refusant de s'engager à lancer le processus.

Au cours des dernières années, M. Chrétien a pourtant su se montrer plus catégorique. Un mois après sa frousse référendaire du 30 octobre 1995, il présentait aux Communes une motion reconnaissant le Québec

comme une société distincte. Il expliquait que l'enchâssement d'une clause semblable dans la Constitution devrait toutefois attendre.

«J'ai pris l'engagement que nous ne ferions pas de changements constitutionnels sans l'approbation du gouvernement du Québec. Si le gouvernement du Québec changeait d'attitude, je serais prêt à travailler immédiatement pour l'enchâssement dans la Constitution», disait-il le 27 novembre 1995. (C'est nous qui soulignons.)

Le 24 septembre 1997, Jean Chrétien amorçait son deuxième mandat en saluant la signature, dix jours plus tôt, de la Déclaration de Calgary. Il soulignait qu'il ne s'agissait pas d'un texte juridique mais se disait prêt à franchir cette étape. «Le jour pourrait venir — j'espère qu'il viendra, et il viendra lorsque nous aurons un gouvernement au Québec qui veut travailler dans l'intérêt des Québécois qui veulent rester au Canada, et c'est la majorité — où il y aura un texte légal ou constitutionnel qui pourra être considéré comme tel», avait-il déclaré. (C'est nous qui soulignons.)

Depuis? Depuis Jean Charest a pris la direction du Parti libéral du Québec, gonflant les espoirs du Canada anglais de ne plus avoir à faire face à un référendum sur la souveraineté. Une victoire libérale offrirait ce répit mais forcerait aussi les libéraux fédéraux à respecter leurs engagements. Pour assurer cette conquête, il faut toutefois éviter les bavures coûteuses car, selon les derniers sondages, libéraux et péquistes sont coude à coude.

L'entrevue de samedi avait allure de bavure, surtout que rien n'obligeait le premier ministre et son entourage à l'accorder. M. Chrétien et ses conseillers savaient le déclenchement des élections provinciales imminent et ils ne pouvaient ignorer l'effet de ces déclarations parmi l'électorat. Affirmer maintenant le contraire serait l'équivalent d'un aveu de grossière incompétence de leur part.

Pourquoi accepter de se livrer alors? Au Canada anglais, la question est sur toutes les lèvres. On parle de gaffe et de faux pas. Voilà qui est difficile à croire. Jean Chrétien ne s'est pas hissé au sommet par accident mais en se montrant rusé et fin politicien. Contrairement aux lendemains du référendum et de la conclusion de la Déclaration de Calgary, les événements ne le forçaient pas à agir ni à se positionner. Sauf s'il tenait à nuire à son allié ou, à l'approche de l'heure de la vérité, à nuancer des engagements qu'il trouve aujourd'hui encombrants.

MÉTÉO

Montréal Nuageux avec averses. Max: 11 Min: 8	Québec Pluie. Max: 9 Min: 6
--	-----------------------------------

Détails, page B 8

INDEX

Annonces..... B 5	Le monde..... A 7
Avis publics..... B 7	Les sports..... B 6
Culture..... B 8	Montréal..... A 3
Économie..... B 2	Mots croisés... B 8
Éditorial..... A 8	Politique..... A 6
Horizons..... B 1	Télévision..... B 9

www.ledevoir.com

HORIZONS

La chronique de Josée Blanchette: Des parasites dans l'image, page B 1

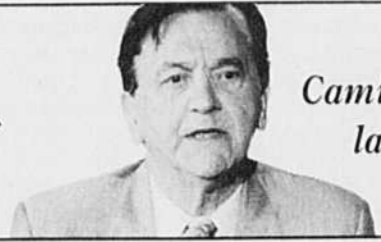


LE MONDE

Belgrade évite pour l'instant les frappes, page A 7

POLITIQUE

Camille Laurin quitte la vie politique, page A 6



Bourque et Québec mettent la CUM en péril, estime Danyluk

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'incohérence du maire de Montréal, Pierre Bourque, et du gouvernement du Parti québécois met en péril la Communauté urbaine de Montréal et les services qu'elle rend à la population, tel le transport en commun.

C'est ce qu'a soutenu hier au *Devoir* la présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Vera Danyluk. Pour cette dernière, il est primordial que l'avenir de la ré-

gion métropolitaine soit mis à l'agenda politique tant dans la campagne électorale montréalaise qui semble se diriger dimanche prochain vers la victoire du maire sortant que lors de la campagne provinciale dont le déclenchement probable s'effectuera aujourd'hui.

Sur la scène montréalaise, la situation est d'autant plus importante que Pierre Bourque a déclaré vendredi dernier au *Devoir* que «la CUM, c'était secondaire», lors de son premier mandat à l'hôtel de ville.

«M. Bourque, pour régler ses problèmes financiers, a es-

sayé de couper au maximum au niveau du budget de la Communauté urbaine. Ça devient presque ingérable. [...] Les gens demandent des coupures mais, au même moment, réclament le même niveau de service et même de l'augmenter. C'est là où il y a incohérence», a affirmé Mme Danyluk.

La présidente de la CUM se montre également très critique face à Québec. «C'est vital que le gouvernement se prononce une fois pour toutes sur l'avenir de la grande région de

VOIR PAGE A 10: CUM

Des sous pour la planète



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

COMME tous les ans depuis 1955, un demi-million d'écoliers québécois deviendront bénévoles le soir de l'Haloween et permettront d'amasser plus d'un million de dollars pour les enfants les plus démunis de la planète. Les dons recueillis servent à protéger les droits de millions d'enfants: droit à un nom, une nationalité, droit de manger, de boire de l'eau potable, d'aller à l'école, d'être soigné, de jouer et d'être protégé contre l'exploitation.

Alberto Fujimori au Devoir

Le Pérou est à vendre

Le désir d'ouverture du Pérou à l'investissement étranger est à toute épreuve. Quebecor, Cambior, Noranda, Cominco, ils sont tous là à se disputer un morceau de ce Pérou lancé depuis le début des années 90, sur prescription du FMI, dans une immense opération de privatisation des entreprises publiques. Le président péruvien Alberto Fujimori en redemande, qui se trouve depuis hier en visite officielle ici dans le dessein d'activer le commerce avec le Canada — et de rassurer l'opinion «désinformée» sur ses convictions démocratiques et son respect des droits de la personne.

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

Ottawa — À vendre, le Pérou? En janvier dernier, en pleine crise de verglas, Hydro-Québec International remportait à Lima une bataille de soumissions pour la construction d'une ligne de transport de l'électricité de 700 kilomètres dans le centre du Pérou. Un contrat de 240 millions qui venait s'ajouter à la liste de la soixantaine d'entreprises québécoises et canadiennes qui ont aujourd'hui pignon sur rue dans ce pays sud-américain où la guerre contre le terrorisme, dit le président Fujimori en entrevue au

Alberto Fujimori et sa fille sont arrivés hier à Ottawa.



VOIR PAGE A 10: PÉROU

LES ACTUALITÉS

Chrétien nuance ses propos

■ À lire page A 10

L'Équipe Montréal de Jean Doré est à sec

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Après Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau, c'est au tour du parti Équipe Montréal de Jean Doré d'éprouver des difficultés financières.

Comme l'a appris Radio-Canada hier, l'agent officiel du parti, Réjean J. Boudreau, serait entré en contact avec certains fournisseurs du parti dont les paiements arrivaient à échéance pour les avertir qu'ils ne seraient pas payés avant les élections de dimanche prochain et pour obtenir d'eux un prolongement du terme des factures. Quelques chèques sans provisions auraient également été émis. Les sommes en cause varieraient entre 20 000 \$ et 35 000 \$.

«J'ai contacté six fournisseurs depuis deux semaines, a confirmé M. Boudreau, le grand argentier du parti, mais c'est dans un processus tout à fait normal. Aucun des fournisseurs d'Équipe Montréal n'a été payé entièrement avant le début du contrat. J'ai négocié avec eux des termes de paiement. Mais c'est sûr que plus la date de scrutin approche, plus les fournisseurs sont anxieux. J'ai passé avec eux du scénario où aucun candidat d'Équipe Montréal n'est élu à celui où on gagnait à 100 %. Si l'un des fournisseurs a décidé de retenir le pire des scénarios et de parler à la presse, je ne le contrôle pas.»

Jean Doré a tenté de se faire rassurant quant aux finances de son véhicule politique, déclarant que des chèques qui rebondissent, ce sont «des choses qui se produisent».

«Il y a toujours un problème de liquidités dans une formation politique. Des arrangements ont été faits pour permettre d'étaler les remboursements, a rassuré le candidat à la mairie, mais à ma connaissance, tous les employés sont payés, et nos fournisseurs seront payés comme les autres. Il n'y a pas péril en la demeure, on a simplement voulu se faire rassurant.»

VOIR PAGE A 10: DORÉ

De l'opéra pour chasser les punks des bouches de métro

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La STCUM n'apprécie pas que des jeunes flânent ou musardent dans les environs immédiats des bouches d'entrée comme de sortie de la station Berri-de-Montigny. Elle n'aime pas cela parce que ses usagers, ses clients, se sont plaints et se plaignent de ces présences, de ces jeunes qui parfois font la manche, parfois discutent le coup à plusieurs. Alors, que fait la STCUM? Elle se met à l'opéra. Elle diffuse du Mozart. Mozart contre The Exploited... Fallait y penser.

Il y a plusieurs mois de cela, au printemps dernier pour être un peu plus précis, la Toronto Transit Corporation surnommée la TTC décida de diffuser *Rigoletto*, *Le Vaisseau fantôme* et autres classiques de l'opéra à la station de métro Kennedy en caressant l'espoir d'éloigner les jeunes. On croyait alors, et on croit toujours, que, parce que les punks et les «punkettes» ont des allures, des vêtements de punks, ils n'aiment pas, voire ils détestent, l'opéra.

Dans la foulée de ce geste, un quotidien de Toronto, capitale financière du Canada, relate l'expérience. On y apprend que la TTC entend la poursuivre jusqu'en décembre

VOIR PAGE A 10: PUNKS



• LES ACTUALITÉS •

L'armée prend le risque de faire voler les Labrador

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après avoir été interdits de vol pendant près d'un mois, les 12 Labrador des Forces armées canadiennes ont recommencé leurs missions de recherche et de sauvetage, hier, même si on ne connaît toujours pas les causes de l'écrasement qui a coûté la vie de six militaires au début du mois d'octobre en Gaspésie.

Néanmoins, les équipages qui ne voudront pas voler sur les Labrador en seront exemptés, et ne subiront aucune réprimande.

Selon le chef d'état-major de la Force aérienne, le lieutenant-général David Kinsman, il s'agit d'un «risque calculé», puisqu'on ignore les causes exactes de l'écrasement. L'enquête en cours a déterminé qu'il n'est pas attribuable à une erreur de pilotage et qu'il a été soudain que les pilotes n'ont pas eu le temps de lancer des messages d'urgence. En effet, l'hélicoptère s'est désintégré en plein vol. Six militaires sont morts sur le coup

dans l'accident, qui s'est produit le 2 octobre dernier à Marsoui en Gaspésie. Ils provenaient tous de la base de Greenwood, en Nouvelle-Écosse, et ils étaient de retour d'une mission de sauvetage sur la Côte-Nord.

Le lieutenant-général Kinsman a dit qu'il est prêt à prendre le risque puisqu'il a pleine confiance dans ses équipes d'entretien et ses équipages.

Il a expliqué que s'il avait un seul doute que les problèmes éprouvés par le Labrador qui s'est écrasé puissent se reproduire dans les autres hélicoptères, il continuerait à les interdire de vol.

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a justifié la décision en évoquant les écrasements du MD-11 de la Swissair et du Boeing 747 de la TWA. «Dans l'aviation civile, chaque fois qu'un Boeing 747 ou un MD-11 s'écrase, on ne retire pas tous ces appareils, même si ça prend des mois et, même des années, pour en déterminer la cause», a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes.

Rapport annuel

L'éducation à la citoyenneté nécessite un coup de barre, croit le CSE

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Éduquer à la citoyenneté, rendre les citoyens responsables sont l'affaire du système éducatif, certes, mais aussi de la famille et de plusieurs institutions.

C'est le message qu'envoie le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation, intitulé cette année *Éduquer à la citoyenneté*.

L'école a toujours joué un rôle important dans la formation du citoyen, mais comme les exigences de la citoyenneté ont changé, les attentes à l'endroit du système éducatif ont elles aussi évolué, souligne le Conseil supérieur de l'éducation dans le document d'une centaine de pages.

Un cours d'éducation à la citoyenneté est déjà prévu au programme du primaire et du secondaire en septembre 1999. C'est d'ailleurs à ce niveau que le Conseil recommandait le premier coup de barre.

On entend souvent dire que les citoyens se désintéressent de la chose publique, qu'ils se concentrent sur leur vie privée et ne voient l'État que comme un pourvoyeur de services. D'autres observateurs avancent que la participation des citoyens a simplement pris d'autres formes.

Le Conseil supérieur de l'éducation s'est donc interrogé sur le rôle que pouvait jouer le système scolaire dans l'éducation à la citoyenneté.

D'abord et avant tout, le Conseil plaide pour que l'éducation à la citoyenneté se fasse du primaire à l'université,

une sorte de formation continue.

Apprendre la tolérance, s'engager socialement, exercer un jugement critique, prendre publiquement la parole, accepter les différences, travailler en groupe, voilà autant de façons d'éduquer à la citoyenneté.

L'école peut enseigner ces habiletés par exemple en privilégiant les activités en groupe, en instituant des projets qui apprennent aux jeunes la solidarité internationale, l'entraide ou la protection de l'environnement.

L'éducation à la citoyenneté relève aussi des instances municipales, syndicales, politiques et sociales.

Même le mouvement des scouts et guides ou les Maisons de jeunes forment à la citoyenneté en inculquant des valeurs comme la solidarité, l'entraide, l'utilité sociale.

Reste que «c'est d'abord dans la famille que se construit la notion de citoyenneté chez un individu», signale le Conseil supérieur de l'éducation.

Le nouvel ordre mondial économique et politique place cette éducation à la citoyenneté dans un contexte différent d'il y a plusieurs années. «La pleine citoyenneté ne peut plus être considérée sans référence aux problèmes de pauvreté, de chômage et d'exclusion qui marquent fondamentalement le rapport qu'entretiennent les individus les uns avec les autres et avec l'État», écrit le Conseil.

Les chartes protègent davantage les droits, certes, mais il y a moins de ressources qu'avant pour en garantir l'application et l'État se retire de plusieurs champs qu'il occupait auparavant, note le Conseil.

BEAU TEMPS POUR ACHETER.

POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'AUTOMNE!

**LES OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE DU QUÉBEC**

4,25 %
la première année

- Encaissables en tout temps, sans pénalité même durant les trois premiers mois;
- taux d'intérêt **minimum garanti** jusqu'au 31 octobre 1999;
- intérêt calculé sur une base quotidienne;
- **capital garanti sans limite** par le gouvernement du Québec.

POUR UN RENDEMENT PLUS ÉLEVÉ!

**LES OBLIGATIONS
SÉCURI + DU QUÉBEC**

5,00 %
les 18 premiers mois

- Remboursables deux fois par année, tous les six mois;
- taux d'intérêt **garanti** jusqu'au 30 avril 2000;
- **capital garanti sans limite** par le gouvernement du Québec.

Pour vous procurer nos obligations, appelez sans frais un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis du 10 octobre au 21 novembre inclusivement, entre 9 h et 17 h.

Appelez-nous dès maintenant!



**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca

*Taux fixé pour l'émission du 1^{er} novembre 1998. Le taux applicable sur l'émission du 1^{er} décembre 1998 sera annoncé le 2 novembre prochain.

1 800 463-5229

Québec

LE DEVOIR

MONTREAL

Grogne au pavillon Saint-Luc du CHUM

À la veille d'un vote sur le développement du CHUM, les tensions se font à nouveau sentir chez les employés. À Saint-Luc, on craint d'être relégué au second plan, alors que se redessine les vocations à l'intérieur du nouveau centre universitaire.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La grogne couve chez les employés du pavillon Saint-Luc du CHUM, dont le conseil d'administration doit faire son nid ce soir sur le projet de construction d'un centre ambulatoire à l'Hôtel-Dieu et de modernisation des pavillons Saint-Luc et Notre-Dame au coût de 457 millions. Hier, les salariés de Saint-Luc, qui sont les seuls du CHUM à être affiliés à la CEQ, sont descendus dans la rue

pour exprimer leur colère de n'avoir été guère consultés sur cet important plan de réorganisation clinique. Plus que jamais, le pavillon Saint-Luc craint d'avoir à jouer les seconds violons dans la nouvelle répartition des responsabilités au sein du CHUM.

«Le centre ambulatoire sera à l'Hôtel-Dieu, et Notre-Dame, qui est considéré comme le vaisseau amiral, devient de plus en plus le site principal pour certains soins comme la cardiologie. Qu'arrivera-t-il de Saint-Luc? On ne doit pas devenir un pavillon de deuxième classe», a soutenu hier Mme Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

De l'avis de Jean-François Racine, président du syndicat des salariés de l'hôpital Saint-Luc (SSHSL), seuls les médecins ont eu leur mot à dire dans ce plan. «Ce plan de réorganisation vise essentiellement à satisfaire les médecins pour éviter leur désertion», dit-il. Les employés, eux, ont toujours très peu d'informations sur l'impact qu'auront les

déplacements de services médicaux sur leurs emplois. La formation requise pour replacer plusieurs catégories de personnel est aussi passée sous silence dans ce plan, déplore le syndicat.

«Nous nous attendons à ce que la direction prenne des engagements à l'égard de la formation. Il ne faut pas seulement de l'argent pour du béton, mais aussi pour le recyclage de tout le personnel qui sera frappé par cette opération», affirme Mme Pagé.

L'avenir de plusieurs postes demeure en suspens. Des postes non comblés ne font toujours pas l'objet d'affichages et le regroupement des buanderies au pavillon Saint-Luc, qui devait se faire dans la foulée de la fusion des hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu, traîne maintenant de la patte, déplore le syndicat.

La CEQ s'inquiète aussi du fait qu'une forte proportion du financement du projet du CHUM repose sur des investissements privés. On prévoit recueillir 90 millions de par-

tenaires du secteur privé et 75 millions par le biais de dons faits à la fondation du CHUM. Qu'advient-il de ces plans si on ne parvient à atteindre ces objectifs? s'interroge la présidente de la CEQ.

«On compte sur des fonds du privé pour financer ce que l'État ne finance plus. Mais le privé ne doit pas conditionner les choix du public. Tout cela mérite d'être clarifié», tranche-t-elle.

Toutes ces questions risquent donc d'être soulevées, ce soir, lors de la séance du conseil d'administration du CHUM. Les employés de la CSN, eux, avaient déjà émis des réserves sur le plan de la direction et favorisent plutôt un rehaussement du budget de fonctionnement plutôt que la concentration des activités ambulatoires dans le seul pavillon Hôtel-Dieu. Les médecins devraient pour leur part voter en faveur de ce projet, qu'ils ont promis d'appuyer à la condition que les investissements requis soient versés.

Taxation des pourboires

Les travailleurs de la restauration exigent le retrait de la loi 161

LE DEVOIR

L'Association des travailleurs de la restauration et de l'hôtellerie demande la révocation de la loi 161 sur la taxation des pourboires et propose aux partis politiques de prendre position dans ce dossier pendant la campagne électorale.

Le président de l'ATRHO, Claude Dufour, souligne que le véritable débat n'a pas eu lieu et qu'on se dirige droit sur l'impasse. «La loi 161 ouvre la porte à des cotisations établies sur des moyennes. Mais pendant trois ans, le fisc pourra revenir en arrière et ça n'a pas de sens. 80 % des employés à pourboires sont des femmes et il ne s'agit pas du tout de gens nantis.»

Il estime à 90 000 le nombre total des employés à pourboires au Québec tandis que 80 % d'entre eux ne gagnent que de 10 000 \$ à 20 000 \$ par an. Pourtant, 26 000 de ces employés ont cotisé en moyenne 8 % depuis janvier. Selon lui, des problèmes vont surgir car il n'y aura plus de crédit d'impôt accordé aux restaurateurs dans deux ans et la crise va s'installer à demeure pour ces employés, car les employeurs ne voudront pas déduire ces frais de leurs revenus.

«Pouvons-nous trouver une façon correcte de taxer qui va tenir compte d'un revenu non assuré? Les pourboires proviennent d'une foule d'individus qui n'assurent pas ce revenu aux employés par contrat. C'est exceptionnel comme situation.»

Pour lui, le statut fiscal de l'employé à pourboires n'a pas été défini. Il n'y a que 20 % de ces employés «qui gagnent bien leur vie», c'est-à-dire qui gagnent de 30 000 \$ à 40 000 \$ précise-t-il, et on fait comme s'ils obtenaient un salaire du point de vue fiscal en présumant d'une moyenne.

Le président de l'ATRHO n'accepte pas que le fisc, qui prélève déjà 400 \$ par mois, puisse imposer l'employé de façon rétroactive sur une période de trois ans. Il s'agit d'une taxation à 8 % qui sera ajustée. «Les gens ne se rendent pas compte», dit-il.

«Comment expliquer que la loi 161 se soucie de l'aspect financier des entreprises mais qu'elle ne prévoit rien pour les employés à pourboires?» En fait, l'ATRHO se dit d'accord pour l'établissement d'un taux fixe sur la facture mais pas pour que ce taux soit rogné par l'employeur. Si le taux était fixé à 15 %, il n'y aurait pas de problème, laisse savoir le directeur de l'association. Mais le plus souvent, on parle de 12 % et l'administration retient souvent 5 %, comme au Centre Molson. «On ne veut pas être les seuls à payer en Amérique», dit-il.

Si on fait remarquer que la restauration à Montréal ressemble souvent à la restauration européenne et qu'on pourrait implanter ce modèle de déduction à la source, il ne s'oppose pas. Pour lui, ce sont les restaurateurs qui s'opposent à cette formule. «Ça devient un bien taxable.»

En mai, une série de manifestations s'étaient tenues à Montréal, à Québec, à Jonquière et à Rouyn, au cours desquelles 5000 employés à pourboires s'étaient retrouvés dans la rue. Faut-il faire un geste d'éclat, se demande Claude Dufour, pour que le problème soit réglé dans une transition réaliste?



Les citoyens du quartier Côte-des-Neiges se sont réunis, hier, pour «inaugurer» le centre sociocommunautaire qui leur a été promis plusieurs fois en dix ans et qu'ils attendent toujours...

À Côte-des-Neiges

«Inauguration» d'un centre sociocommunautaire inexistant

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Impatients de voir construit dans leur quartier le centre sociocommunautaire dont ils ont un urgent besoin et qui leur a été promis à plusieurs reprises depuis dix ans, les organismes communautaires de Côte-des-Neiges ont organisé hier son «inauguration» symbolique pour attirer l'attention des candidats aux élections municipales.

«Les besoins sont tellement évidents, déclarait à cette occasion la coordonnatrice du Conseil communautaire de Côte-des-Neiges/Snowdon, Marie Paule Garand, tellement gros, que l'on ne peut pas s'empêcher de croire qu'à partir du moment où la Ville va s'engager dans le projet, les autres gouvernements ne pourront que s'engager à leur tour.»

Durement touché par la pauvreté et le chômage, le secteur nord du quartier manque cruellement de locaux pour loger de façon adéquate sa cafétéria communautaire, qui accueille chaque midi 150 personnes, et son Centre des aînés et ses nombreux groupes de jeunes, de femmes ou de membres des communautés ethniques. Pleines à craquer, les écoles du quartier ne sont d'aucune aide, contrairement à plusieurs autres quartiers où des écoles sont recyclées en centres communautaires. Obligés de déménager sans cesse d'un endroit inadéquat à un autre, les organismes communautaires se plaignent aussi d'avoir simple-

ment nulle part où loger les nouveaux groupes qui voudraient se constituer au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux besoins.

«Dans un quartier multiculturel comme le nôtre, ajoute la porte-parole du comité des équipements collectifs au Conseil communautaire, Andrée Ménard, on a particulièrement besoin d'un lieu où les gens puissent se rencontrer, échanger et s'intégrer.»

En 1989, l'administration du maire Doré s'était pourtant engagée à développer les équipements collectifs du quartier en trois phases. Au moment de l'élection de son successeur, il ne restait plus que la troisième phase à réaliser: la construction du fameux centre sociocommunautaire. Quatre ans plus tard, le quartier attend toujours.

Des fonctionnaires de la Ville ont quand même fini par être mandatés, au printemps dernier, pour étudier les besoins et les ressources nécessaires à la réalisation du projet. Évaluer entre sept et neuf millions, les coûts de construction devraient être partagés par les trois paliers de gouvernement.

Invités à s'engager, s'ils sont élus, en faveur du projet à la fois financièrement et politiquement auprès des gouvernements supérieurs, trois des quatre partis en campagne électorale ont répondu favorablement à l'appel lancé par le Conseil communautaire, le parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau étant le seul à faire la sourde oreille.

Montréal abandonne ses itinérants

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Le Centre de jour Saint-James et La Maison des amis du Plateau Mont-Royal, deux organismes spécialisés dans le soutien en itinérance et en santé mentale, verront leur subvention de la Ville de Montréal abolie en avril prochain alors que celle du Centre de soir Denise Massé, qui œuvre également dans le secteur, lui a été entièrement retirée cette année sous l'administration de Pierre Bourque.

Alors qu'ils gèrent des budgets respectifs de 140 000 \$ et 375 000 \$, ce sont 15 000 \$ que perdront Le Centre de jour et La Maison des amis, s'ajoutant aux 15 000 \$ que la Ville de Montréal leur a également retirés en 1997, pour un total de 30 000 \$ en deux ans. Le Centre de soir Denise Massé s'est quant à lui fait retirer entre 1996 et 1998 45 000 \$ de la Ville, soit toute sa subvention.

L'argent qui a ainsi récupéré Montréal sera réaloué à d'autres organismes d'itinérance, mais ciblé vers les jeunes et les femmes. Ceux qui se voient ainsi retirer des sommes essentielles à leur fonctionnement craignent d'avoir à réduire leur personnel, déjà au minimum, alors qu'ils sont aux prises depuis 1996 avec des augmentations moyennes de clientèle de 70 %.

La Ville explique ce changement d'orientation par le fait que la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSS) a haussé les subventions des trois organismes concernés dans la foulée de la réallocation de services.

«Ce sont des groupes qu'on finançait en attendant qu'ils puissent être financés par le vrai mandataire de la prestation des services en santé mentale, qui est le gouvernement du Québec, a expliqué Marcel Cajelait, conseiller en développement communautaire au Service des sports, loisirs et du développement social de la Ville de Montréal. La Ville s'est entendue en 1991 pour dépanner ces groupes-là en attendant que le gouvernement s'organise.»

Les subventions de la RRSS pour Le Centre de jour Saint-James, Le Centre de soir Denise Massé et La Maison des amis du Plateau Mont-Royal réunis sont effectivement passées de 257 000 \$ en 1996 à 420 000 \$ en 1998. Mais ces hausses étaient destinées à accorder un répit aux organismes qui ont dû faire face à des accroissements importants d'achalandage avec la désinstitutionnalisation des personnes souffrant de problèmes en santé mentale, bref d'effectuer une sorte de rattrapage. Mais certainement pas, comme le souligne la Régie, pour «financer le désengagement des autres partenaires.»

«La décision de la Ville est préoccupante pour nous, a reconnu Louis Côté, directeur de service à la Régie régionale, car si elle persiste à vouloir se retirer alors que nous augmentons les budgets de ces organismes, cela viendra contre-carrier notre action. Et pour l'instant, nous ne sommes pas capables d'augmenter encore les subventions.»

Une rencontre aura lieu entre la Ville, la Régie régionale et les organismes concernés le 4 novembre prochain, soit après les élections municipales.

Rappelons que, dans sa plateforme électorale, l'Équipe Bourque/Vision Montréal s'est engagée à mettre sur pied, si elle est reportée au pouvoir, un comité sur la solidarité sociale présidé par le maire afin de favoriser l'action concertée avec les intervenants locaux.

EN BREF

Publicité dans les autobus d'écoliers: c'est non, dit une autre commission scolaire

(Le Devoir) — Après la Commission scolaire de Montréal, c'est au tour de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys de refuser l'affichage publicitaire dans les autobus d'écoliers.

Tel est le sens de la décision prise lundi soir par les commissaires de cette administration scolaire de l'ouest de Montréal. «Pour les membres du conseil, a rapporté hier le porte-parole de la commission, cette stratégie publicitaire vise directement les élèves et cette formule est inacceptable et ne répond pas à la mission éducative de la commission scolaire.»

Le projet d'affichage publicitaire doit être lancé dans 800 autobus le 15 novembre prochain. L'initiative de la démarche revient à l'Association des propriétaires d'autobus du Québec.

Lundi soir, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a aussi déploré n'avoir pas été informée de tous les éléments du projet avant sa diffusion dans le grand public.

Où allons-nous dîner, my love?



Josée Blanchette
101 restos
Les meilleures tables de Montréal · 1999

TRADUCTION DE PAUL DON

Après avoir tenu quinze ans la chronique des restaurants au *Devoir*, Josée Blanchette nous livre ici le fruit de sa sagesse et nous permet d'explorer en toute tranquillité et confiance le paysage gastronomique montréalais.

272 pages • 15,95 \$

C'EST BIEN MEILLEUR
LE MATIN 95.1

Boréal
Qui m'aime me lise.



GUÉRIN

Auteurs : Rosaire Hamelin et Ghislain Martel

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE
2^e édition revue et mise à jour

En voie d'approbation par le MÉQ

Géographie - 1^{er} secondaire

Manuel de l'élève 448 pages, 44,50 \$

Cahier - en préparation

Corrigé du cahier - en préparation

Guide d'enseignement 292 pages, 67 \$

Voici ce qu'ont dit les évaluateurs du Ministère :

Le matériel présente des moyens qui s'inspirent des principes de l'évaluation formative et qui est directement reliés aux objectifs du programme.

L'abondance de contenus obligera les enseignantes et les enseignants à faire des choix.

L'information véhiculée dans ce manuel est de bonne valeur scientifique et elle tient compte des plus récents développements en géographie. Tout semble à la fine pointe.

Le matériel audiovisuel présenté est abondant et varié.

Siège social :

GUÉRIN, éditeur ltée, 4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone : (514) 842-3481 Télécopieur : (514) 842-4923

Adresse Internet : <http://www.guerin-editeur.qc.ca>

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Pas de trêve, dit la CEQ

(Le Devoir) — Moins de 48 heures après que le Front commun CSN-CEQ-FIQ eut indiqué qu'il n'entendait pas adopter de moyens de pression, la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, rencontrera la presse pour dévoiler... son plan d'action pour la campagne électorale. Dans un communiqué intitulé *Pas de trêve pour la CEQ mais un plan d'action bien précis*, la CEQ confirme en effet qu'elle fera bande à part pendant la campagne électorale. Lundi midi, à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre Lucien Bouchard, le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé, déclarait: «Il n'est pas question de moyens de pression au niveau de la campagne. Le plan d'action de Mme Pagé inclura des journées d'étude pour faire avancer le dossier de l'équité salariale. Le plan d'action n'a pas encore été entériné par les enseignants mais, compte tenu de la grande participation à la manifestation de samedi dernier sur la colline parlementaire — 15 000 enseignants se sont déplacés —, Mme Pagé a l'assurance que son plan sera accepté.

Côte des Éboulements: une pétition pour Bouchard

(Le Devoir) — Une cinquantaine de personnalités du Québec ont signé une pétition demandant au premier ministre Lucien Bouchard de convoquer des audiences publiques dans le dossier de la reconstruction de la Grande Côte des Éboulements. Le dossier aboutira dans quelques jours devant la Cour supérieure à qui divers organismes demandent une injonction pour la tenue d'une audience publique, conformément à la Loi de l'environnement. Les signataires — des artistes, des écrivains, des comédiens, des écologistes et des scientifiques comme Hubert Reeves — estiment que la côte n'est pas responsable des accidents parce qu'il lui manque un lit d'arrêt dans son tiers inférieur et que la solution retenue par le ministère des Transports devrait d'abord tenir compte du caractère patrimonial et environnemental des lieux.

Hausse de l'indemnité pour les moutons abattus

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral vient de doubler le montant de l'indemnité versée aux producteurs de moutons qui ont dû abattre des bêtes touchées par la tremblante du mouton. Le ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, en a fait l'annonce hier aux Communes. Le montant global de l'indemnité passera de 300 à 600 \$ par bête. «Au début, on parlait de 300 \$ pour les races pures et de 150 \$ pour les races hybrides», a expliqué le député libéral Denis Coderre. On a changé complètement ça et le ministre a annoncé aujourd'hui que c'était monté à 600 \$. «C'est un maximum de 600 \$. On a laissé tomber les catégories basées sur les races pures et hybrides», a ajouté le député Coderre. Labattage des moutons a pris des proportions dramatiques depuis le début de l'année. Au Québec, des cheptels entiers ont dû être abattus. Jusqu'à présent, le fédéral a déboursé 200 millions au Québec pour essayer de stabiliser la situation. La société de crédit agricole a également accepté d'accorder une période de grâce de deux ans aux producteurs touchés.

+Desjardins n'interviendra pas

Québec (PC) — Il n'est pas question que le Mouvement Desjardins s'engage dans la campagne électorale, mais le groupe se défendra contre toute tentative qui viserait à nuire à son projet de vendre de l'assurance dans ses succursales. Le président du Mouvement, Claude Béland, tente en vain depuis jeudi dernier d'entrer en contact avec le chef du Parti libéral, Jean Charest, afin de s'informer de la formulation exacte de sa déclaration voulant qu'un éventuel gouvernement libéral revioie la loi 188 sur les intermédiaires de marché, récemment adoptée par l'Assemblée nationale.

Divulgarion des coûts de production d'Hydro-Québec

Chevrette veut qu'un comité d'experts étudie les impacts de la décision de la Régie

Le ministre souhaite que la coalition arc-en-ciel s'associe à la démarche

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Québec a proposé à la coalition arc-en-ciel, créée pour forcer Québec à donner suite au premier grand «avis» de la Régie de l'énergie sur la divulgation des coûts de production d'Hydro-Québec, de réferer le dossier à un comité d'experts qui ferait rapport à l'Assemblée nationale... après l'élection.

Le comité en question aurait essentiellement pour tâche d'analyser les impacts de la décision de la Régie sur les finances publiques, ce qui devrait inciter écologistes, consommateurs et producteurs à mettre de l'eau dans leur demande d'appliquer intégralement l'avis de la Régie, espère-t-on du côté gouvernemental.

C'est le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, qui a convaincu lors d'une rencontre récente les membres de cette coalition à «aider», grâce à ce comité, à mettre de la pression sur le premier ministre Lucien Bouchard et son collègue des Finances, Bernard Landry. Ces deux piliers du gouvernement seraient très réticents à divulguer les coûts de production d'Hydro-Québec de peur de voir fondre une des grandes sources de financement du gouvernement.

La coalition a récemment prétendu, étude à l'appui, que Québec siphonnerait plus de deux milliards dans les poches des consommateurs au cours des prochaines années par le truchement de tarifs trop élevés par rapport aux coûts réels d'Hydro-Québec.

Deux comités seraient ainsi créés, ce qui permettrait de

différer une décision que le gouvernement jugeait incontournable dans un contexte électoral, compte tenu du fait que les libéraux se sont déjà publiquement commis en faveur d'un examen public complet des coûts de production d'Hydro-Québec.

Un premier «Comité d'experts» de quatre membres serait d'abord créé. On y trouverait deux représentants du gouvernement et deux représentants de la coalition, qui a suggéré sept ou huit noms dont ceux d'experts qui ont défilé comme témoins devant la Régie et qui se retrouveraient dans la position de revoir son verdict!

Un deuxième comité, dit «aviseur» superviserait les travaux du comité d'experts. On y trouverait aussi des représentants de la coalition et du gouvernement, au plus haut niveau.

Le Comité d'experts aurait pour mandat de «déterminer les impacts de l'avis de la Régie sur le gouvernement et les finances publiques», a expliqué une source digne de foi au ministère des Ressources naturelles, bien au fait du dossier. Par ailleurs, ajoutait la même source, en posant avec les groupes écologistes, de consommateurs et de producteurs le précédent de revoir par un mécanisme ad hoc un avis de la Régie, on sape un processus législatif jugé de plus en plus embêtant. Et avec l'aide de ceux qui le défendent.

A l'époque, d'ajouter la même source, le gouvernement a «commencé à miner la crédibilité du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans l'appareil gouvernemental en soumettant ses rapports, comme celui sur l'autoroute 116, à des comités d'experts externes et non prévus par la loi,

ce qui a lancé dans l'appareil gouvernemental le message que ces rapports n'étaient plus l'autorité finale dans les dossiers importants».

Dès que le gouvernement a entrepris en août de mesurer les impacts de l'avis de la Régie, qui recommande un examen public de tous les coûts de production d'Hydro-Québec comme on le fait aux États-Unis pour les institutions en situation de monopole, il a immédiatement cherché des moyens de ne pas perdre les avantages économiques qu'il retire de la situation actuelle. Et il n'y arriverait pas.

Pour le porte-parole de la coalition arc-en-ciel, Luc Boulanger, la coalition a «simplement été saisie d'une proposition» du ministre Chevrette et, si ce dernier la transformait en décision par un décret du cabinet aujourd'hui, «il risquerait fort de se retrouver tout seul avec son personnel dans les comités en question car aucune des conditions de la coalition n'a jusqu'ici été rencontrée».

Selon M. Boulanger, «la coalition arc-en-ciel n'a jamais voulu revoir l'avis de la Régie en posant le principe de revoir son verdict dans un dossier. On veut au contraire profiter de ce comité, si on y participe, pour convaincre le gouvernement d'aller de l'avant avec l'avis de la Régie et lui démontrer que c'est la bonne voie. Mais on ne donnera pas notre aval tant que le gouvernement n'acceptera pas nos conditions, ce qui comprend le pouvoir de définir nous-mêmes le mandat du comité. Si ce mandat devait être une porte ouverte pour remettre en question cet avis sous prétexte d'appliquabilité, d'analyser ses conséquences économiques, etc., on ne donnera pas notre aval à la proposition.»

Un syndicaliste poursuit Gérald Larose en diffamation

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gérald Larose, est poursuivi en diffamation pour un montant de 150 000 \$ par le syndicaliste Réjean Fleury, celui qui a mené la bataille contre Métro-Richelieu à titre de président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Epiciers Unis-Métro-Richelieu, affilié à la CSN.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur que je pose ce geste. Mais j'ai été attaqué personnellement et vicieusement et ai fait l'objet de commentaires publics de M. Larose qui, le 30 septembre 1997, en conférence de presse, m'a traité de pourriture», a soutenu M. Fleury, hier, en conférence de presse.

M. Fleury, qui a été leader syndical pendant dix ans et qui travaille chez Métro-Richelieu depuis 22 ans, mènera lui-même sa lutte devant la Cour supérieure.

Outre la somme réclamée, il veut des excuses publiques de la part du président de la CSN.

M. Fleury a raconté, hier, avoir lutté pendant des années sans obtenir beaucoup de soutien de la CSN pour forcer Métro-Richelieu à redonner leurs postes aux conducteurs de camion qui les avaient perdus en 1992.

À la suite de l'intégration des actifs de Steinberg et de Métro-Richelieu, cette dernière s'était départie de son secteur transport, mettant ainsi à pied ses camionneurs pour confier le travail à la sous-traitance.

Après une longue bataille juridique à l'issue de laquelle la Cour suprême a refusé d'entendre le recours de Métro-

Richelieu, cette dernière a réembauché les camionneurs, remboursé les salaires perdus et versé 10 000 \$ à chacun pour les dommages subis durant ces cinq années.

Le litige entre MM. Larose et Fleury a trait à ces dommages de 10 000 \$, selon les explications fournies par M. Fleury. Ce litige a éclaté quand, à l'automne 1997, un comité spécial des camionneurs, dont faisait partie M. Fleury, a tenu une conférence de presse pour signifier que, malgré les pressions exercées par la CSN pour accepter un montant forfaitaire, le comité tenait à ce que les compensations soient ajustées aux pertes véritablement subies (perte de propriété, divorce, suicide, dépressions).

Mais voilà que 24 heures plus tard, le président Larose convoquait une conférence de presse où «il attaque ma crédibilité et me compare à de la pourriture. C'est le point de départ de ma requête en diffamation», a indiqué le syndicaliste, qui dit avoir été brisé par les propos de M. Larose.

Celui-ci se plaint en outre d'avoir fait l'objet de rumeurs en 1997 en raison d'un déficit dans les comptes de son organisation syndicale. Lors d'une assemblée générale convoquée à ce sujet, M. Fleury avait tout de même été reporté à la présidence par 66 % des votes. Dans sa requête, M. Fleury soutient avoir fait l'objet de pressions de la part notamment de M. Larose pour le convaincre de démissionner. «La CSN ne pouvant avoir ma démission, le syndicat a été mis en tutelle, ce qui suspendait tous les pouvoirs du président», a-t-il dit.

Devant la tournure des événements, Réjean Fleury a démissionné en juin 1997.

Le Bloc sera actif durant la campagne

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Bloc québécois a l'intention de prendre une part active aux prochaines élections provinciales au Québec.

Le chef Gilles Duceppe a indiqué hier que ses troupes seront impliquées sur deux fronts: dans les circonscriptions provinciales et à la Chambre des communes. «Nous mènerons cette campagne autant en Chambre que dans les comités», a expliqué M. Duceppe, qui rencontrait hier les membres du bureau de direction de son parti ainsi que ses présidents de circonscription.

En Chambre, le Bloc ne se privera pas pour débattre des sujets chauds de la campagne électorale. «Quand on parlera de santé, nous allons en parler ici à la Chambre. On va rappeler les paroles de Jean Charest [à ce sujet]», a dit M. Duceppe. Le dossier de l'assurance-emploi fera également l'objet d'interventions, «parce qu'il a des conséquences directes sur l'économie du Québec», note-t-il.

«Il y a maintenant 200 000 personnes sur l'aide sociale, parce que rejetées du système d'assurance-emploi.»

Mais il ne s'agit pas d'un virage soudain pour le Bloc, note M. Duceppe. «On va questionner [sic] sur les dossiers fédéraux, comme on le fait depuis qu'on est ici. Nos questions sur l'assurance-emploi n'ont rien de neuf, nos questions sur la santé non plus. Il me semble qu'on a un rôle à jouer, et il faut le jouer en faisant ressortir l'importance du fédéral dans les situations existantes au Québec.»

Grand concours de JOURNALISME LE DEVOIR 1999

VOUS QUE LE JOURNALISME INTÉRESSE ET QUI ÊTES INSCRIT À TEMPS COMPLET DANS UN CÉGEP OU UN COLLÈGE DU QUÉBEC,

VOILÀ UNE OCCASION D'AGIR.

Pour saisir cette chance de mesurer vos aptitudes et — qui sait? — de faire vos débuts dans un grand journal, il s'agit de rédiger un article critique d'au moins 700 mots, sur une manifestation sociale ou culturelle d'ici: rassemblement populaire, événement sportif, film, livre, pièce de théâtre, ou autres.

À retenir:

- Votre participation à ce concours peut s'insérer dans le cadre de vos cours.
- La date limite des envois de textes au journal *Le Devoir* est le 19 mars 1999.
- La remise des prix aura lieu en mai 1999.

À gagner:

- 1^{er} prix:** Une bourse d'études de 2000 \$ ainsi qu'un voyage et séjour de découverte conviviale de la France (condition d'admissibilité, avoir 18 ans et plus).
- 2^e prix:** Une bourse d'études de 2000 \$
- 3^e prix:** Une bourse d'études de 1000 \$

Des prix de participation, tels des logiciels et des abonnements au *Devoir* et à la revue *Forces*, seront aussi attribués par tirage.

LA FONDATION DU DEVOIR
AQP
Association québécoise des professeurs de français
1-800-267-0947

Votre professeur de français vous en dira davantage sur les modalités de participation.

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC
SOCIÉTÉ D'ÉDITION
FORCES

DM DIFFUSION MULTIMÉDIA

Les régions à l'heure du village global

Un colloque sur la mondialisation aura lieu en novembre à Hull

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

À quoi les régions du Québec doivent-elles se mesurer à l'au-

be du troisième millénaire? L'époque où la compétition venait du voisin est maintenant révolue. À l'heure du village global, les régions québécoises sont désormais

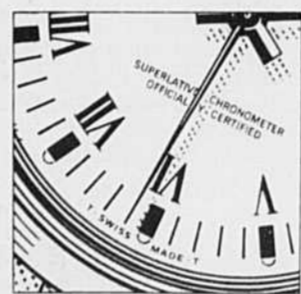
appelées à se positionner sur l'échiquier mondial. Le voisin est aujourd'hui sur un autre continent.

Si certaines régions comme Québec, l'Abitibi et l'Estrie font résolument face à la mondialisation depuis plusieurs années à coups de plans stratégiques et de contacts à l'étranger, l'initiative en est encore à ses premiers balbutiements ailleurs. C'est pourquoi l'Association des régions prépare un «événement incontournable pour l'avenir des régions du Québec», selon l'expression de son président Jean-Pierre Adam, soit un colloque sur l'internationalisation de l'action des régions du Québec, qui aura lieu les 19, 20 et 21 novembre à Hull.

Trois dimensions de la mondialisation seront abordées lors de la fin de semaine: économique, de marketing et culturelle. «C'est un colloque

qui est axé sur la formation, précise la directrice générale, Andrée Saint-Georges. On expliquera aux participants comment se présenter lorsqu'on va dans un autre pays, comment tenir compte de la culture du pays, comment se positionner sur l'échiquier mondial... » Quelque 400 personnes sont attendues pour l'événement, et des conférenciers français, suédois et américains viendront livrer leur vision de la mondialisation.

Pour Mme Saint-Georges, les régions québécoises ne sont pas nécessairement en retard dans leur ajustement à l'heure de la mondialisation. «Tout évolue tellement rapidement, il faut prendre des boucliers doubles pour être à jour. Il faut cependant motiver les gens pour leur faire réaliser que la compétition ne vient plus seulement de la ville voisine... »



Avant d'acheter une Rolex, assurez-vous de lire les plus petits caractères.

Chaque Rolex Oyster qui porte l'inscription «SUPERLATIVE CHRONOMETER OFFICIALLY CERTIFIED» a survécu à 15 jours et 15 nuits d'épreuves imposées par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres.



OYSTER PERPETUAL DAY-DATE

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876



Source: Université Laval, juillet 1998

Le NOUVEAU Fonds Desjardins Europe

Vous désirez maximiser vos rendements? Rien ne vaut la diversification géographique de vos placements. Admissible en partie au REER, le nouveau Fonds Desjardins Europe vous fait profiter pleinement de la croissance économique internationale. Et avec l'instauration d'une monnaie unique en Europe le 1^{er} janvier 1999, voilà une occasion historique à ne pas manquer. Vous visez loin? Parfait. Vos placements n'ont plus de frontières.

***Avec l'Europe, mes placements
n'ont plus de frontières!***

www.desjardins.com

Desjardins va de l'avant
pour 5 millions de membres en mouvement.



Desjardins

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Une page d'histoire du PQ est tournée

Camille Laurin ne sera pas de retour

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Une page de l'histoire du Parti québécois a été tournée hier lorsqu'un de ses fondateurs, le D^r Camille Laurin, a annoncé son retrait de la vie politique pour des raisons de santé.

Agé de 76 ans, M. Laurin avait pourtant été en mai dernier choisi candidat péquiste dans la circonscription de Bourget (est de Montréal), une circonscription qu'il a représentée pendant 15 ans à l'Assemblée nationale depuis sa première élection, en avril 1970.

M. Laurin avait participé à la fondation du Parti québécois en octobre 1968. Il avait d'ailleurs été le premier président du Conseil exécutif national du parti, de 1968 jusqu'à son élection comme député le 29 avril 1970.

Une fois entré à l'Assemblée nationale, il s'est aussitôt signalé en prenant la tête du groupe des sept députés péquistes alors élus en Chambre. Ce rôle lui avait échoué parce que le chef du PQ, René Lévesque, n'avait pas réussi à se faire réélire dans sa circonscription de Laurier.

Les Québécois ont alors découvert ce parlementaire d'un nouveau genre, aux allocutions toujours étoffées mais livrées sans éclats de voix, sur le ton monocorde qui était le sien. Emporté en 1973 par la vague libérale, M. Laurin était revenu plus fort le 15 novembre 1976 en se faisant réélire dans Bourget.

René Lévesque le nommait alors ministre d'État au Développement culturel et c'est à ce titre qu'à l'été 1977 il soumettait et faisait adopter par l'Assemblée nationale ce qui allait devenir son héritage le plus grand, la célèbre loi 101, qui consacrait le français comme langue officielle du Québec.

Ce geste lui a valu le surnom de «père de la loi 101». Mais de grands pans de la loi ont par la suite été annulés par la Cour suprême du Canada, particulièrement les chapitres faisant du français la langue de l'État et de la justice, ainsi que la «clause Québec» qui restreignait aux seuls Anglo-Québécois le droit de fréquenter l'école anglaise.

En 1984, M. Laurin démissionnait comme ministre et député en signe de protestation contre le virage néo-fédéraliste que prenait le Parti québécois à la suite de l'élection de Brian Mulroney à Ottawa.

Il retournait alors à sa profession de médecin psychiatre et était appelé à diriger le département de psychiatrie de l'hôpital Sacré-Cœur.

Mais la piqure de la politique le reprenait et il effectuait un retour lors du scrutin de septembre 1994, aux côtés de Jacques Parizeau. Ses électeurs de Bourget le reconduisaient dans ses fonctions de député pour la quatrième fois.

Le D^r Laurin est devenu une sorte de sage au sein du groupe parlementaire péquiste et un député confiant récemment qu'un silence empreint de respect et d'admiration caractérisait les députés lors des interventions du D^r Laurin à l'occasion des réunions à huis clos de l'aile parlementaire. M. Laurin confiait la semaine dernière que ses problèmes de santé, notamment une décalcification à une hanche, lui causaient de plus en plus de problèmes.

C'est par le truchement d'une entrevue à l'hebdomadaire *Le Flambeau*, distribué dans sa circonscription électorale, qu'il a fait connaître sa décision de se retirer de la vie politique. Il laisse vacante une circonscription intéressante pour le Parti québécois, où on compte un électoralat francophone à 86 %. Aucun successeur n'était connu hier comme futur candidat péquiste.

Bouchard reproche à Charest d'avoir fait avorter un projet de 1,2 milliard

Le premier ministre était à Sept-Îles hier pour l'annonce de la réouverture de l'usine Iron Ore, un projet de 344 millions

Si l'on en croit le Parti québécois, des milliards de dollars en investissement ont échappé à Sept-Îles à cause d'une déclaration du chef du Parti libéral, Jean Charest, au sujet des tarifs d'Hydro-Québec. Mais le premier ministre Lucien Bouchard n'avait pas que des mauvaises nouvelles pour la Côte-Nord. L'usine Iron Ore, fermée depuis 1982, reprendra du service dans trois ans.

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Sept-Îles — Le premier ministre Lucien Bouchard accuse Jean Charest d'avoir torpillé l'investissement de 1,2 milliard de dollars prévu à l'aluminerie Alouette, à Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

À son avis, le consortium Alouette, formé d'investisseurs européens et japonais, était sur le point de signer une entente avec le gouvernement et Hydro-Québec lorsque le chef libéral a évoqué la possibilité de revenir à des tarifs d'électricité dits à partage de risques, et fort avantageux pour les entreprises. Ces tarifs ont été abandonnés par Hydro en 1994.

«Que M. Charest revienne avec ça dans un moment critique des négociations, alors que tout tenait à un fil, j'ai trouvé ça épouvantable de sa part», a lancé hier le premier mi-

nistre qui tient le chef libéral responsable du report de la décision d'Alouette.

Il y a quelques jours, le consortium a donc reporté à une date indéterminée son investissement, à la grande surprise du gouvernement, qui avait mis 300 millions sur la table pour faire débloquer le dossier, l'équivalent d'un million par emploi. Hydro-Québec n'offre plus de tarifs à partage de risques. Elle perdrait encore 200 millions par année en vertu de vieux contrats basés sur ces tarifs. Le gouvernement propose à Alouette un tarif de 2,19 \$ du kilowatt-heure. Un rabais, selon Lucien Bouchard.

«Ce sont des négociateurs habiles et rusés. [...] Mais quand tu te fais promettre le paradis, même quand l'espoir est mince, l'attends le paradis», a expliqué le ministre des Finances, Bernard Landry, qui avait fait le voyage à Sept-Îles avec son collègue des Ressources naturelles, Guy Chevrette. Ce dernier estime que les autres alumineries installées au Québec voudront des tarifs à rabais si le gouvernement cède à Alouette. Pour MM. Bouchard et Landry, Jean Charest est «illogique» et s'adonne à «une comédie d'erreurs» dans les dossiers économiques.

Ces attaques contre le chef libéral montrent bien combien sera dure la bataille électorale dont l'issue paraît imprévisible, même si les sondages indiquent la remontée du PQ. «C'est serré, il faudra travailler très, très fort. Je compte sur les militants pour travailler très fort. C'est une victoire que j'ai confiance de remporter, à l'arraché, en travaillant très fort jusqu'à la dernière minute de la campagne», a déclaré M. Bouchard, hier.

Charest persiste à vouloir réduire le rôle de la SGF

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Même si des dirigeants d'entreprises se sont portés à la défense de la Société générale de financement, Jean Charest réitère sa volonté de réduire son rôle dans l'économie, assurant que le milieu des affaires l'appuie.

Le chef libéral a dû une nouvelle fois défendre son projet de réduire la taille et le rôle de la Société générale de financement, en conférence de presse à Montréal.

Hier, c'était le président et chef de la direction de la SGF, Claude Blanchet, qui vantait le rôle de sa société. Depuis 10 ans, la SGF a généré des bénéfices nets accumulés de 726 millions de dollars. Elle a versé un demi-milliard de dividendes à l'État, son actionnaire, rappelait-il.

Il y a quatre semaines, le p.-d.g. de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Québec, Gérald Ponton, avait affirmé que «ce serait une erreur de retirer les deux milliards de dollars de la SGF si les résultats sont là». M. Ponton avait souligné que la SGF «assure la distribution de projets dans toutes les régions du Québec», affirmant que «cela a sa place en 1998 dans l'environnement nord-américain». Des industriels européens aussi, engagés dans le

projet d'augmentation de la capacité de l'aluminerie Alouette, s'étaient inquiétés de la volonté de M. Charest de réduire le rôle de la SGF, qui est également partenaire dans le projet.

Pourtant, encore hier, M. Charest soutenait qu'il jouissait de l'appui des gens d'affaires dans sa volonté de réduire les interventions de la SGF dans l'économie. M. Charest a rappelé qu'il existe plusieurs autres fonds d'investissement aptes à jouer un rôle actif dans l'économie québécoise, comme la Caisse de dépôt, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, les fonds régionaux et Innovatech.

La bataille de sa vie

Par ailleurs, les sondages ont beau démontrer un après l'autre que l'appui au Parti libéral de Jean Charest diminue depuis son arrivée à la tête du PLQ, celui-ci continue d'affirmer que la course sera serrée et que c'est exactement ce à quoi il s'attendait.

Le chef libéral avait convoqué la presse nationale, hier à Montréal, pour présenter sa plus récente candidate-vedette, l'ancienne présidente de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Monique Jérôme-Forget. Mais il a été longuement interrogé sur le plus récent

sondage Crop, paru dans l'édition de mardi de *La Presse*, accordant à son parti un appui de 45 % ce mois-ci. En septembre, Crop lui accordait un appui de 47 %, en août de 49 %, en juin de 50 %, en mai de 51 % et en avril, lors de son arrivée à la tête du PLQ, de 52 %. Peu à peu, donc, l'appui au PLQ diminue. «C'est la campagne que j'attendais. C'est une campagne faite sur mesure pour moi», a pourtant lancé M. Charest. Il affirme que, quand il a fait le saut du Parti progressiste-conservateur du Canada au Parti libéral du Québec, il savait qu'il allait mener «la plus grande bataille politique de [sa] vie» et que cela le stimule beaucoup. Pendant ces mêmes mois d'avril à aujourd'hui, le Parti québécois a tranquillement remonté la pente, passant de 39 à 44 %.

M. Charest a présenté Mme Jérôme-Forget comme candidate libérale dans Marguerite-Bourgeoys. L'ancienne épouse du ministre libéral Claude Forget a été présidente de la CSST et est actuellement présidente de l'Institut de recherche en politiques publiques.

Marguerite-Bourgeoys fut la circonscription de l'ancienne ministre libérale Liza Frulla et de l'ancien ministre Fernand Lalonde. Hier, elle expliquait son entrée en politique active par sa volonté de changer la façon de gouverner et de faire les choses.

Lorsque les banques et leurs employés appuient une même cause...

Un don de \$20,000,000 à travers le Canada en 1997



Centraide

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Au loup!

Sofia (AFP) — Une série de chasses aux loups sera organisée d'ici la fin de l'année en Bulgarie où trois hordes de loups continuent à semer la panique dans des villages du massif du Rhodope (sud), a annoncé hier



ARCHIVES LE DEVOIR

L'agence BTA citant les responsables des forêts. Au total, plus de 120 moutons et un âne ont été tués dans les étables par ces trois hordes de loups. Selon les villageois de Grebovo, des loups ont attaqué en une nuit 45 moutons. Un habitant de Trigrad a affirmé avoir vu en plein jour cinq loups à quelques kilomètres du village. Les responsables forestiers à Trigrad pensent qu'il s'agit d'une louve qui apprend à chasser à ses petits, selon le quotidien 24 chassa. Trois loups ont été déjà tués cette saison dans la région de Trigrad.

Au pain sec et à l'eau

Moscou (AFP) — Les fabriques de pain qui approvisionnent la Flotte de la Baltique ont suspendu toutes leurs livraisons en raison des factures impayées, réduisant les marins à manger du pain sec depuis hier, a annoncé le service de presse de la Flotte cité par l'agence RIA. Les cinq fabriques de pain de la région de Kaliningrad (ouest) à qui la Flotte doit 11 millions de roubles (plus de 658 000 dollars), ont décidé d'arrêter leur livraisons. Seuls les hôpitaux de la Flotte sont fournis en pain. L'Etat a octroyé cette année seulement 12 % des subventions prévues par le budget à la Flotte Baltique qui ne peut pas honorer ses dettes et doit au total 75 millions de roubles (4,7 millions \$ US) à ses fournisseurs alimentaires.

Démocrates et républicains au coude à coude

Washington (AFP) — Démocrates et républicains sont au coude-à-coude dans les intentions de vote pour les élections législatives américaines du 3 novembre, selon un sondage USA Today-CNN publié hier. Parmi les électeurs les plus susceptibles de voter, les Républicains recueillent 49 % des intentions de vote, contre 47 % pour les démocrates. La marge d'erreur étant de quatre points, il apparaissait peu probable qu'un parti puisse remporter une victoire déterminante. Les républicains détiennent actuellement une courte majorité de 11 sièges à la Chambre et cinq au Sénat. Selon le sondage, réalisé de vendredi à dimanche dernier auprès d'un échantillon de 1013 adultes, 47 % des sondés estimaient que le Congrès, à majorité républicaine, offrait les bonnes politiques pour le pays, contre 38 % qui estimaient le contraire. Dans le même temps, 70 % des personnes interrogées estimaient que la politique préconisée par le président démocrate Bill Clinton était la bonne pour le pays. Interrogés sur l'impact de l'affaire Lewinsky sur les élections, 52 % des personnes estimaient qu'elle n'aurait aucun effet. 24 % affirmaient être plus susceptibles de soutenir le président et 22 % plus susceptibles de voter en opposition au président.

Hanoï amnistie 2630 prisonniers

Hanoï (AFP) — Les autorités de Hanoï ont amnistié et libéré 2630 prisonniers dont un dignitaire bouddhiste dans le cadre d'une amnistie supplémentaire à celle de septembre dernier, a annoncé hier le ministère des Affaires étrangères. Le vénérable Thich Nhat Ban, dignitaire de l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam (EBUV, dissidente) a été libéré, a annoncé à quelques journalistes Mme Phan Thuy Thanh, porte-parole des Affaires étrangères. Le responsable bouddhiste avait été condamné en 1995 à quatre ans de prison pour avoir organisé l'année précédente une mission humanitaire dans le delta du Mékong (sud) et accusé d'"atteinte à l'ordre public". Aucun autre bouddhiste, ni religieux catholique ne figure parmi les amnistiés qui ont été libérés entre les 23 et 25 octobre, a ajouté le porte-parole. Parmi les 2630 amnistiés figurent 11 étrangers (quatre Américains, trois Français, un Canadien, un Australien, un Thaïlandais et un Singapourien), dont la majorité d'origine vietnamite. Plus de 5200 prisonniers, dont des dissidents politiques et religieux connus au Vietnam, avaient bénéficié d'une amnistie présidentielle à l'occasion de la fête nationale du 2 septembre.

Du sang sur le glacier

Srinagar (AFP) — Cinq soldats pakistanais ont été tués dans une attaque pakistanaise contre un poste militaire indien sur le glacier du Siachen, le champ de bataille le plus haut du monde à quelque 6000 m d'altitude, ont indiqué hier des responsables militaires indiens. Cette attaque, lundi soir, la deuxième en une semaine, a été repoussée, selon ces sources, qui n'ont pas fait état d'éventuelles pertes côté indien. Des escarmouches entre forces indiennes et pakistanaïses se produisent périodiquement sur le glacier du Siachen, au Ladakh dans l'Himalaya, pris par l'armée indienne en 1984. Depuis cette date, quelque 2000 soldats indiens sont morts et 10 000 autres blessés, du fait des combats mais aussi de conditions météorologiques très dures. Le Siachen sera l'un des chapitres de pourparlers de paix que l'Inde et le Pakistan doivent avoir à partir du 5 novembre à New Delhi. Il s'agit d'un dossier dissocia de celui du Cachemire divisé, principale pomme de discorde entre les deux pays. Des discussions à ce propos ont eu lieu ce mois-ci à Islamabad et doivent se poursuivre en février prochain dans la capitale indienne.

Justice talibane en pays allié

La Mecque (AFP) — Un Saoudien, reconnu coupable de vol dans la Grande mosquée de la Mecque, premier lieu saint de l'islam, a été amputé de la main droite, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur. Saïd Ben Mabrouk Al-Harthi a été reconnu coupable par un tribunal islamique de vol dans la Grande mosquée de la Mecque (ouest), a ajouté le ministère dans un communiqué. L'Arabie Saoudite applique la loi islamique (charia). Outre la décapitation pour apostasie, meurtre, viol et trafic de drogue, la justice saoudienne prévoit la lapidation pour l'adultère, l'amputation de la main droite pour le vol, la flagellation pour la consommation d'alcool et la crucifixion du corps après décapitation pour les crimes jugés particulièrement odieux. En 1997, 123 personnes ont été décapitées dans le royaume.

Belgrade évite pour l'instant les frappes

Tout en maintenant la pression, l'OTAN estime que les Serbes ont substantiellement retiré leurs troupes du Kosovo à l'expiration de l'ultimatum

«Au cours des 24 dernières heures, plus de 4000 membres de la police spéciale ont été retirés du Kosovo», selon le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, qui a indiqué que «les forces de sécurité sont en train de revenir à leur niveau où elles étaient avant le début de la crise», en mars.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruelles — L'OTAN a décidé hier de maintenir ses militaires prêts à intervenir en Yougoslavie, tout en écartant la perspective de frappes aériennes immédiates, a annoncé le secrétaire général de l'Alliance Javier Solana.

Le dispositif qui est maintenu sera «prêt à intervenir en cas de nécessité», sur décision du Conseil permanent (ambassadeurs), a-t-il dit lors d'une conférence de presse, à l'issue d'une réunion de cette instance.

«C'est la pression et notre menace crédible de recourir à la force qui ont permis de changer en mieux la situation au Kosovo», «L'unité de l'OTAN et sa détermination ont obligé la police spéciale yougoslave et les unités militaires à restreindre leurs activités et à réduire leur présence intimidante au Kosovo», a-t-il poursuivi.

«En dépit de ces avancées substantielles, [...] nous avons demandé à nos autorités militaires de rester préparées à mener des opérations aériennes en cas de nécessité et de maintenir des forces à un niveau de préparation adéquat pour ces opérations», a précisé M. Solana.

Si le Conseil a constaté «des progrès» dans l'application des engagements de Slobodan Milosevic, «tout n'a pas encore été réalisé», ont indiqué des diplomates.

Aucune nouvelle échéance n'a été fixée par les Alliés pour un éventuel passage à l'acte, après la fin du deuxième délai de grâce accordé à Belgrade pour se conformer aux exigences internationales.

La nouvelle décision de l'OTAN vise à ce que les récents retraits de troupes serbes au Kosovo s'inscrivent dans la durée et permettent un arrêt prolongé des combats.

«Au cours des dernières 24 heures, plus de 4000 membres de la police spéciale ont été re-

tirés du Kosovo», selon M. Solana, qui a indiqué que «les forces de sécurité sont en train de revenir à leur niveau où elles étaient avant le début de la crise», en mars.

La Maison-Blanche a salué des «mesures très substantielles» d'application des demandes de l'OTAN, alors que des responsables de l'Alliance avaient souligné mardi après-midi que Slobodan Milosevic était «en train d'appliquer» les exigences internationales.

Les 16 membres de l'Alliance avaient donné jusqu'à hier soir au président Slobodan Milosevic pour le retour dans leurs casernes de ses forces de sécurité déployées en position de combat avec chars et artillerie dans la province. A défaut, ils avaient menacé de tirer des missiles de croisière sur des cibles militaires en Yougoslavie.

Le nouveau dispositif moins tendu qui va être conservé pourrait souffrir d'un manque de crédibilité, estiment les observateurs. Certains experts estiment ainsi que la décision qui a été prise n'a «pas beaucoup de sens militaire».

Des diplomates jugent au contraire essentiel de continuer à faire voler des avions autour de la Serbie «pour montrer que le dra-

peau de l'OTAN flotte dans la région». «Les vols d'entraînement d'avions en Adriatique et au-dessus de la Bosnie sont visibles par les radars serbes et la menace reste ainsi concrète», assure l'un d'entre eux.

Le ministre des Affaires étrangères britannique Robin Cook avait dès lundi évoqué la perspective d'une prolongation de la menace de frappes aériennes de l'OTAN. «Une prolongation n'est pas une concession, cela signifie que l'OTAN reste mobilisée alors que Milosevic aimerait voir cette menace levée», a-t-il déclaré.

Outre la poursuite de sa «vigilance militaire», l'OTAN doit décider cette semaine de mettre en oeuvre une surveillance aérienne du Kosovo, avec des «avions non armés», qui viendra compléter la mission de vérification au sol de l'OSCE. Les alliés doivent aussi constituer une force de réaction rapide hélicoptère destinée à venir en aide le cas échéant aux hommes de l'OSCE.

L'ensemble de ces mesures contribuera à dissuader les Serbes de reprendre les combats au Kosovo, estime un diplomate, en rappelant que les armes se sont tuées dans la Bosnie voisine en raison d'une forte implication de l'OTAN dans la région.

La Chine se réconcilie avec les arbres



REUTERS

LE BÛCHERON Ma Yongshun, 84 ans, embrasse un arbre dans sa forêt de la province de Heilongjiang. Ma, le premier et plus âgé des «travailleurs modèles» de la Chine communiste, a abattu un record de 36 500 arbres au cours de sa vie. Vers le milieu de sa carrière, il a commencé à replanter autant d'arbres qu'il en avait abattu. Cette image sert la toute nouvelle conscience écologique de la Chine.

Le Chili est déconseillé aux Britanniques

Santiago s'inquiète de la multiplication des procédures contre Pinochet

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le gouvernement britannique demande à ses ressortissants d'éviter de voyager au Chili, de remettre les voyages «non essentiels» à destination de Santiago. Motif de cet avis: la situation «incertaine» que crée la détention, à Londres, du général Augusto Pinochet, a indiqué le ministère britannique des Relations extérieures.

Les autorités chiliennes, elles, ont les yeux tournés vers Londres et attendent avec anxiété la décision de la Haute Cour, prévue pour aujourd'hui, tout en se déclarant préoccupées par la multiplication des procédures juridiques en Europe contre l'ancien dictateur Augusto Pinochet.

Selon le ministre de l'Intérieur, Jorge

Arrate, ces procédures compliquent la situation du général, détenu dans une clinique londonienne depuis le 16 octobre dernier, à la demande de la justice espagnole. M. Arrate a également reconnu l'impuissance de son gouvernement pour s'opposer à ces différentes démarches juridiques. De leur côté, les journaux chiliens ont accordé une large place à la situation de Pinochet à Londres et répercuté des nouvelles préoccupantes sur son état de santé.

Pour sa part, le président Eduardo Frei s'est réuni hier avec le commandant en chef de l'armée, Ricardo Lizarri, pour discuter de la situation. La réunion devait durer près de 2h30.

La veille, M. Frei avait nié avoir demandé de l'aide à d'autres présidents sudaméricains à Brasilia lors de la si-

gnature des accords de paix entre le Pérou et l'Equateur. Il a cependant reconnu avoir parlé de «l'affaire Pinochet» avec ses collègues, leur a exprimé la position de son gouvernement et défendu les «principes de l'immunité politique et de l'extraterritorialité», invoqués pour obtenir la libération du général.

A Santiago, le président a fait l'objet mardi d'une violente attaque du Parti communiste chilien (PCCCh), le second en importance d'Amérique latine après Cuba avec un environ 6 % des voix.

La candidate aux élections présidentielles du PCCCh, Gladys Marin, a accusé le gouvernement d'être lié avec «les principaux responsables des crimes» commis sous la dictature et d'avoir voulu organiser une transition «pleine de mensonges».

Rapport de la Commission vérité et réconciliation

L'Afrique du Sud retient son souffle

L'ANC de Nelson Mandela n'a pas été épargnée par l'enquête

SOPHIE PONS

AGENCE FRANCE-PRESSE

Johannesburg — L'Afrique du Sud retient son souffle avant la publication du rapport de la Commission vérité et réconciliation (TRC) sur les souffrances et sur les exactions des années d'apartheid.

Le président de la TRC, le Prix Nobel de la Paix Desmond Tutu, remettra demain au président Nelson Mandela la synthèse de trente mois d'enquêtes, d'auditions et de travail d'archives, au cours d'une cérémonie officielle à Pretoria. Plus de 3000 pages divisées en cinq volumes résument cet exercice difficile d'exorcisme fondé sur l'aveu et le pardon. Le but de cette expérience sans précédent est d'établir une vérité historique pour réconcilier une société profondément marquée par des décennies de racisme et de violence politiques.

Conformément à la loi, quelque 200 organisations et personnes ont déjà été averties que le volumineux rapport mettrait en cause leur rôle dans les persécutions et les vio-

lences qui marquèrent le pays entre 1960 et 1994. Parmi eux, le dernier président blanc, Frederik De Klerk, a saisi la justice pour tenter de stopper in extremis la publication du rapport. Il serait accusé de n'avoir pas communiqué aux enquêteurs des informations sur l'implication de plusieurs hauts responsables de la police dans des attentats perpétrés à la fin des années 80 contre des organisations anti-apartheid, selon la presse locale.

Ceux qui n'ont pas demandé une amnistie politique, comme ceux auxquels le pardon a été refusé, risquent de faire face à des poursuites judiciaires si la justice se saisit de leur dossier sur la foi des conclusions de la TRC.

Rien n'a filtré sur le contenu final du rapport, mais la presse sud-africaine a multiplié ces derniers jours pronostics et rumeurs. En trente mois, la TRC s'est intéressée à tous les acteurs de l'histoire nationale, de l'ex-président Pieter W. Botha, qui dirigea le pays d'une main de fer de 1978 à 1989, à Winnie Madikizela-Mandela, l'ex-épouse du chef de l'Etat, pour le régime de terreur imposé par sa milice à la cité noire de Soweto à la fin des

années 80. Ses enquêteurs, qui ont collecté des milliers de témoignages, ont passé au crible le rôle des grands corps de l'Etat et des fonctionnaires qui ont servi l'apartheid, mais aussi celui des partis politiques, des églises, des journalistes, des médecins et des chercheurs.

Tortures et exécutions

Même le Congrès national africain (ANC, au pouvoir depuis 1994) n'a pas été épargné: la TRC reconnaît que «sa lutte était légitime», mais estime que le mouvement est «responsable politiquement et moralement de violations des droits de l'homme» commises à l'époque, selon un rapport préliminaire dont l'AFP a eu copie. La TRC montre notamment du doigt les tortures et les exécutions sommaires perpétrées dans les camps de l'exil, les campagnes d'attentats qui entraîneront la mort de civils et les violences politiques qui opposèrent les différents mouvements noirs entre 1990 et 1994. L'ANC a multiplié les démarches, ces dernières semaines, pour tenter d'adoucir la formulation du rapport. On saura demain si ses

ultimes arguments ont été pris en compte.

Avant même sa publication, le rapport a aussi suscité les critiques d'autres partis politiques: le Parti national (NP, au pouvoir de 1948 à 1994, qui institutionnalisa l'apartheid), l'Inkatha du ministre des Affaires intérieures, le chef zoulou Mangosuthu Buthezi, et le Front de la liberté (FF, parti blanc ultra-conservateur), qui dénoncent la partialité des enquêteurs. Pour le ministre de la Justice, Dullah Omar, ces critiques prouvent «l'indépendance des vues» de la TRC.

«Pour moi, il ne s'est jamais agi de mener une vendetta personnelle», a souligné le chef des enquêtes de la TRC, Dumisa Ntsebeza, lundi au cours d'une ultime conférence de presse. «Il est impossible d'exiger de quelqu'un qu'il pardonne, mais nous espérons que les Sud-Africains vont se réconcilier», a-t-il dit.

La TRC a recensé 31 000 victimes et 7062 demandes d'amnistie. Les auditions du comité amnistie, qui a déjà traité plus de 4600 dossiers, se poursuivront jusqu'en juin prochain, après quoi la Commission remettra un rapport final.

Elsine entre au sanatorium

Primakov, qui le remplace à Vienne, évite les questions gênantes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — Le premier ministre russe Evgueni Primakov s'est évertué durant le sommet UE-Russie hier à Vienne à éviter toute question gênante, notamment sur la santé de Boris Eltsine, lors de ses très brefs contacts avec la presse.

Il a par ailleurs rassuré ses partenaires européens sur la volonté de son gouvernement d'adopter des mesures permettant à la Russie de sortir de la crise financière qu'elle subit depuis plus de deux mois.

Boris Eltsine avait prévu de venir au sommet de Vienne, mais a finalement annulé ce déplacement en raison de son état de santé. Il a été admis hier matin dans une maison de santé proche de Moscou.

Muet à son arrivée à l'aéroport hier matin, M. Primakov, qui a remplacé au dernier moment M. Eltsine, a répondu en tout et pour tout à deux questions, devant quelque 200 journalistes, l'une sur la situation économique de la Russie, l'autre sur une question de politique intérieure russe.

Ancien chef des services secrets connu pour son goût du silence, il a annulé une conférence de presse prévue en fin de journée, se contentant d'une brève déclaration d'amitié aux côtés de son hôte, le chancelier autrichien Viktor Klima, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne.

Loi des séries, une autre conférence de presse, que devait donner le vice-premier ministre russe Vladimir Bougakov, et le secrétaire d'Etat autrichien aux Affaires étrangères Benita Ferrero-Waldner, a également été annulée.

Ce sommet d'Union a permis au dirigeant russe d'assurer qu'il avait exposé à ses partenaires les mesures économiques et financières d'urgence que son gouvernement entend prendre pour rétablir la confiance des investisseurs et des marchés.

Lors de la conférence de presse, il a parlé de «rencontre utile», affirmant «avoir répondu aux questions» de ses interlocuteurs concernant ces mesures qui seront présentées samedi à Moscou. Il n'a fourni aucun détail sur ces mesures et ses interlocuteurs n'ont pas commenté.

Le chancelier Klima a indiqué que l'UE souhaitait que le Fonds monétaire international déblocque son prêt à la Russie le plus vite possible. «Nous évaluons positivement les négociations entre la Russie et le FMI», a dit M. Klima, souhaitant «qu'elles se terminent rapidement». «La Russie doit pouvoir compter sur la tranche convenue pour présenter un bon programme économique», a-t-il affirmé.

En raison de la crise financière, le FMI gèle depuis septembre une tranche de 4,3 milliards de dollars promise à la Russie. L'UE se retranche derrière le FMI et attend le déblocage de cette aide pour ses propres opérations en Russie.

Personne n'a parlé non plus de l'un des sujets attendus de ce sommet, la question de l'aide alimentaire que l'UE envisage d'accorder à la Russie.

É D I T O R I A L

Tel qu'en lui-même

Michel Venne

Lucien Bouchard a son Jacques Parizeau, Jean Charest a son Jean Chrétien pour rappeler, pas toujours au moment le mieux choisi, où se situe l'orthodoxie de leurs camps respectifs. Cela fait mal parfois. Mais c'est la vérité crue qui s'exprime.

Dans une entrevue publiée samedi dans le quotidien *La Presse*, Jean Chrétien a soutenu qu'il avait rempli, à lui seul depuis cinq ans, toutes les demandes traditionnelles du Québec. Pour lui, l'enchaînement dans la Constitution de la reconnaissance du Québec comme société distincte n'est pas une condition *sine qua non* à la survie du Canada. La Constitution n'est «pas un magasin général», dit-il, tout en donnant l'impression de pouvoir s'accommoder de la réélection de M. Bouchard.

À quelques jours du déclenchement d'une campagne électorale au Québec, on voit mal comment cette sortie est susceptible d'aider Jean Charest. Et c'est pourquoi des fédéralistes souhaitaient que M. Chrétien garde le silence d'ici au jour du scrutin, le 30 novembre. On voudrait cacher le premier ministre du Canada. Comme si cela était possible.

Comme s'il était possible de cacher son bilan sur la question du Québec. Cacher sa Fondation des bourses du millénaire. Cacher la demi-douzaine de programmes mis en œuvre unilatéralement par Ottawa, depuis deux ans, dans des champs de compétence provinciale, malgré son engagement à ne pas le faire dans le discours du Trône de février 1996. Cacher le fait que la résolution adoptée par les Communes et le Sénat, au lendemain du référendum, reconnaissant le peuple du Québec comme une société distincte, n'a aucun effet dans la réalité. Quand M. Chrétien dit qu'il a épuisé la liste des demandes traditionnelles du Québec, il est à des lieues de la vérité.

Mais la question n'est pas là. De toute manière, le Parti libéral du Québec de Jean Charest ne réclame pas d'Ottawa qu'il réponde aux revendications traditionnelles du Québec. Dans une longue entrevue au *Devoir*, publiée le 12 septembre, le nouveau chef du PLQ nous expliquait qu'il voulait justement rompre avec l'approche traditionnelle adoptée par les fédéralistes québécois depuis la Révolution tranquille. Au lieu de réclamer de nouvelles compétences, M. Charest préfère promouvoir des mécanismes de cogestion entre Ottawa et les provinces dans lesquels le fé-

déral exercerait son leadership. Il affirmait aussi que le moment n'était pas venu de procéder à des modifications de la Constitution, une étape qu'il remettait à plus tard.

Plus tard, c'est, dans l'esprit de beaucoup de Québécois, lorsque Jean Chrétien aura quitté la vie politique. Jean Chrétien est vu par beaucoup de gens comme l'unique responsable du blocage actuel. On se dit: lorsque Jean Chrétien aura pris sa retraite, les contrées verdoyantes du changement constitutionnel s'ouvriront devant nous. Une nouvelle dynamique s'imposerait. En d'autres termes, le blocage actuel ne serait que conjoncturel et il serait attribuable à l'étroussure de vues d'un seul personnage. Ces gens-là ont-ils raison? Disons seulement que

c'est accorder beaucoup de pouvoir à un seul homme qui, par ailleurs, demeure extrêmement populaire dans le reste du pays.

Il reste que la vraie question, elle est là: si Jean Chrétien abdiquait, le Canada pourrait-il évoluer autrement? Le besoin de reconnaissance, le désir d'autonomie que partagent non nombre de Québécois pourraient-ils s'exprimer à leur satisfaction dans un Canada dirigé par quelqu'un d'autre? La réponse que chacun se fait à cette question pèse lourd dans la décision de voter OUI ou NON à la souveraineté lors d'un prochain référendum.

Sans essayer d'y répondre aujourd'hui, il faut bien constater que la Constitution de 1982, la Charte des droits, plusieurs décisions de la Cour suprême du Canada en regard de la gestion de l'union économique canadienne, les tentatives les plus récentes de réforme, conduisent toutes à penser que le Canada continuerait d'évoluer dans une dynamique opposée à l'autonomie des provinces, donc à l'autonomie du Québec. Est-ce que les récentes discussions interprovinciales sur l'union sociale peuvent modifier cette trajectoire? La Déclaration de Calgary n'incline pas à le croire.

Le fardeau de prouver l'existence d'une dynamique de changement satisfaisante pour le Québec dans la fédération canadienne repose sur les épaules de Jean Charest et de ses alliés. Il est trop facile d'utiliser Jean Chrétien comme seul alibi pour l'im-passe actuelle.

**La vraie question :
si Jean Chrétien
abdiquait,
le Canada
pourrait-il évoluer
autrement?**

'A CHACUN SON FARDEAU...



LIBRE OPINION

Ville et culture: un enjeu de la campagne

MARCEL FOURNIER

Professeur titulaire au département de sociologie de l'Université de Montréal et membre du Groupe de recherche sur les arts et la culture

Le 5 octobre dernier s'est tenu un débat sur la culture qui, animé par Denise Bombardier, réunissait les quatre candidats à la mairie. «Un débat à refaire», a tiré *La Presse*, en indiquant que les réponses aux questions avaient été plutôt évasives. Il a été par la suite question de la culture dans les autres débats ou interventions des candidats à la mairie. Est-ce à dire que la culture ne les intéresse pas, que la culture n'est pas un enjeu de la présente campagne électorale? Certains en parlent beaucoup, d'autres peu.

Il faut aller voir de plus près. Chaque parti a élaboré, plus ou moins soigneusement selon le cas, sa plateforme électorale. Une première constatation: Équipe Montréal et le RCM en parlent beaucoup, Vision Montréal et Nouveau Montréal, peu. Seule Équipe Montréal accorde une place centrale et autonome à la culture en consacrant un chapitre entier de son plan d'action à «la culture et l'urbanité». Pour le RCM, la culture est une dimension de l'axe 4 de son programme: *Assurer la relance par un développement économique de qualité et durable*. Les deux autres partis en parlent brièvement. Chez Vision Montréal, la culture est discutée à deux moments (*Vivre à Montréal, confort, harmonie, qualité de vie et Culture et cachet international, l'âme d'une ville*); c'est un peu n'importe quoi: célébrer l'entrée de Montréal dans le XXI^e siècle, développer un programme anti-graffiti, favoriser l'enseignement du français aux populations anglophones de souche. Nouveau Montréal est le moins loquace des partis, oubliant même les maisons de la culture: la culture est associée tantôt à l'économie, tantôt aux loisirs.

Deuxième constatation: certains partis, comme Équipe Montréal, ont mené une réflexion plus approfondie et proposent une politique globale de

la culture, avec un projet de guichet unique et une table de concertation de tous les intervenants du milieu culturel; d'autres, comme Nouveau Montréal, subordonnent la culture à l'économie ou limitent leurs propositions à quelques promesses électorales sans plan d'ensemble.

Tous les partis s'entendent sur deux choses: les bibliothèques et les festivals. «Compléter le réseau des bibliothèques», dit l'un, «améliorer l'accès à la culture» (horaires, quantité de livres), dit l'autre. Alors que Bourque déclare, dans son bilan, qu'il a informatisé toutes les bibliothèques de la Ville, Duchesneau propose pour sa part d'«informatiser tout le réseau». Il est aussi question, sauf au RCM, de la Grande Bibliothèque, mais les propositions sont souvent vagues: «Continuer l'implantation de la Grande Bibliothèque» (Vision Montréal), «obtenir son dû» (Nouveau Montréal). On voit bien que cet enjeu échappe à Montréal. Seule Équipe Montréal adopte une position ferme en exigeant une compensation et en réclamant une «répartition régionale plus équitable des budgets d'opération de la GB».

On pourrait croire qu'il y a suffisamment de festivals à Montréal. Pas encore: «Il faut fortifier le volet festival comme attrait touristique», suggère le RCM. Vision Montréal propose pour sa part (ce qui est déjà fait) l'organisation d'un festival d'hiver (art de vivre, gastronomie et plein air). Tous sont conscients de l'importance des retombées économiques. Le parti de Duchesneau parle même de l'industrie de la fête: «Trop longtemps, on a considéré les activités culturelles comme le produit de rêveurs et de marginaux. Il est temps de se rendre compte que nous avons affaire à une véritable industrie qu'il faut développer». Nous aurons tout entendu...

On peut s'étonner du fait que ni Bourque ni Duchesneau ne parlent du Conseil des arts de la Communauté urbaine. Le maire ne peut l'ignorer: lors du débat sur la culture, il a lui-même parlé à quelques reprises «de la CACUM». C'est un enjeu important, surtout pour l'aide aux artistes et aux organismes culturels: il

faut tout au moins «veiller à ce que le budget du Conseil des arts soit maintenu à un niveau adéquat» (RCM) et chercher à lui «assurer de meilleures assises financières et politiques, des budgets plus solides et plus équitables» (Équipe Montréal). À moins de vouloir, comme le suggère vaguement Jacques Duchesneau, créer une Fondation de la culture...

Toute politique culturelle doit faire place aux créateurs eux-mêmes. Nouveau Montréal clame: «La culture n'est pas le béton», mais ne propose aucune forme de soutien aux artistes. Le RCM entend pour sa part «intervenir auprès des gouvernements [...] pour qu'ils accordent la priorité à la création et à l'innovation plutôt qu'au financement de nouveaux équipements et infrastructures culturels»; il reconnaît aussi «le milieu culturel comme partenaire majeur pour le rayonnement international de Montréal sur la scène internationale». Est-ce à dire que les artistes seront, comme le souhaite Équipe Montréal, «nos ambassadeurs privilégiés» dans le monde?

Seul le parti de Jean Doré fait, au plan des principes, une large part aux artistes: «L'art et la culture doivent être sur la place publique, au cœur même de la cité. Cela commence avec l'artiste et les conditions de création, de production, de distribution et de diffusion.» Ce qui veut dire concrètement: privilégier la relève et la création dans les Maisons de la culture, étendre la politique du 1% à tous les lieux et ouvrages publics, favoriser la création de lieux d'accueil favorables aux échanges, encourager l'expression de la diversité.

Tout cela est-il suffisant pour que Montréal devienne, comme le souhaite Équipe Montréal, une «métropole culturelle»? Pour y parvenir, la Ville de Montréal doit se doter d'une véritable politique culturelle, exercer en matière de culture un leadership fort et multiplier les initiatives en concertation avec les autres gouvernements et en collaboration avec les autres villes de la région métropolitaine. Cela n'a pas été fait au cours des quatre dernières années. Que nous réserve l'avenir? Nous avons quelques jours pour décider.

Bienvenue au National Post!

Jean-Robert Sansfaçon

La sortie d'un nouveau quotidien est toujours un événement à marquer d'une pierre blanche. Un journal, c'est la vie d'un peuple, la vie du monde racontée au jour le jour à travers la plume des artisans de l'information. Chaque fois qu'un journal meurt, c'est une tranche de l'histoire de l'humanité qu'on abandonne au sort des manuels du passé. Au contraire, la naissance d'un nouveau journal laisse place à l'espoir d'une ouverture sur l'avenir, sur la diversité des points de vue qui se complètent ou qui s'affrontent.

En cette époque où la télévision est devenue la principale source d'information des citoyens, on ne peut que se surprendre et se réjouir de la naissance d'un quotidien, même s'il est de langue anglaise et qu'il s'adresse d'abord et avant tout aux Ontariens.

Le *National Post*, publié depuis hier par Southam, le groupe de Conrad Black, est d'une facture graphique de qualité que l'on doit à Lucie Lacava, celle-là même qui a conçu l'actuelle présentation du *Devoir*. Aéré, largement illustré, le *Post* allie à la fois les avantages d'un journal haut de gamme et la lisibilité d'un tabloïd. Les textes sont écrits dans une langue correcte, peut-être un peu plus populaire que chez son principal concurrent, *The Globe and Mail*.

Comme le vénérable *Globe*, qu'on a rafraîchi ces derniers mois, le *Post* accorde une très large place aux affaires et aux finances dont la couverture s'étend sur un plus grand nombre de pages que toutes les autres sections du journal réunies.

Au plan idéologique, le nouveau quotidien est nettement à droite, plus encore que le *Globe*. En somme, le *Post* vise une clientèle très proche de celle de son concurrent. Une clientèle conservatrice, instruite, à revenus élevés, d'abord intéressée par l'information d'affaires

et les grandes lignes de l'information générale.

Curieusement, voilà un journal assez loin de cette tendance bien actuelle qui veut que les journaux accordent de plus en plus de place aux services à la communauté, à ce qu'en France on identifie à une information «de proximité». Visiblement, c'est aux journaux régionaux de la chaîne que M. Black entend confier la tâche d'alimenter les communautés locales. Ce qui, à terme, ne pourra qu'infléchir lourdement l'orientation d'un quotidien comme *The Gazette* dont le rôle pourrait être ramené à assurer l'information locale et défendre les intérêts des anglophones «et des fédéralistes» de Montréal, pour reprendre le mot de Conrad Black.

Le *National Post* réussira-t-il à faire sa place? En faisant le choix de viser la même cible que *The Globe and Mail* à l'aide de l'arme très semblable qu'est le journal de grand format, Conrad Black commet un pari d'envergure: celui d'un accroissement rapide du nombre de lecteurs de quotidiens d'information générale et financière au Canada anglais. Sans un tel accroissement du nombre de lecteurs, on a du mal à imaginer que l'un et l'autre de ces quotidiens nationaux canadiens-anglais n'y laisseront pas des plumes au point de battre de l'aile.

N'aurait-il pas mieux valu lancer un journal plus populaire de format tabloïd, comme l'était déjà *The Financial Post*, le genre de journal qui n'eût pas fait double emploi avec le *Globe* ni avec les journaux locaux de la chaîne comme *The Gazette* et *The Citizen*? Bien malin qui pourrait prétendre répondre à cette question ce matin. Pour le moment, félicitons-nous de ce qu'une nouvelle source d'information ait vu le jour au Canada, et à l'équipe du *National Post*, souhaitons bonne chance!

L E T T R E S

In Memoriam: Pierre Savard (1936-1998)

Ils s'en vont: Jean Hamelin, Léon Dion, Fernand Dumont, et tout récemment Pierre Savard. D'autres, parmi les gardiens de notre mémoire collective, éprouvent des ennuis de santé. Ou encore, c'est l'âge qui fait des ravages.

De toute manière, un historien qui s'en va, c'est comme une fenêtre qui se ferme et, comme on disait autrefois, une lampe qui s'éteint. Pierre Savard est l'une de ces lumières difficiles à remplacer. Il était le gentleman

par excellence des historiographes d'ici. Connaissant tous les confrères, d'une université à l'autre, prêt à rendre tous les services, ici et là allant venant, toujours une référence à l'œil, une lecture à partager, un étudiant, une étudiante à encourager.

Que n'a-t-il pas fait pour nous? Initiateur de projets, il demeurait plein d'admiration pour les historiens en bibliothèques, pour les chercheurs isolés, pour les archivistes et les bibliographes. C'est bien: chacun ses talents! Il était aussi un homme d'institutions, directeur de revues historiques, animateur hors pair d'assemblées qui, sans lui, auraient pu être houleuses.

Et, entre-temps, il prépare l'édition critique des œuvres complètes de François-Xavier Garneau, ouvre des pistes nouvelles de recherche sur le Canada du XIX^e siècle.

Mais je dirais encore une fois que sa grande qualité aura été de mettre tous ses talents et son extraordinaire mémoire au service de toute la confrérie des historiens d'ici, hommes et femmes de toute allégeance. Merci Pierre! Et quand, en plus, c'est un ami qui part, et trop tôt, le goût nous prend de dire aussi: au revoir Pierre!

Benoît Lacroix, o. p.
Montréal, 22 octobre 1998

À P R O P O S

... de la qualité de vie à Montréal

Pendant notre deuxième mandat, nous nous engageons à: ■ améliorer les services de déneigement et d'entretien des chaussées; mettre en place le plan de développement des bibliothèques (Grande Bibliothèque, augmenter les heures d'ouverture, la collection de livres); accentuer l'embellissement de la ville en fonction de l'an 2000 (illumination, plantation de fleurs, mosaïcultures, plantation d'arbres, etc.); ajouter cinq autres éco-centres dans les quartiers non desservis; cesser, le 1er janvier de l'an 2000,

l'enfouissement des matières putrescibles dans l'ancienne carrière Miron; voir à favoriser l'arrivée de véhicules électriques non polluants; accélérer l'enfouissement des fils électriques; améliorer le transport collectif, le rendant plus flexible et mieux adapté à chaque quartier; implanter des mesures d'atténuation de la circulation, limiter la vitesse à 40 km/h sur les rues résidentielles.

Plateforme électorale de l'Équipe

Bourque/Vision Montréal

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CUM

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal. Ça prend une vision claire avec des éléments de solution concrets. On nage toujours dans des choses très nébuleuses. Il y a une fosse énorme entre le discours et les gestes», estime Mme Danyluk.

De fait, le premier ministre Lucien Bouchard a créé le ministère d'Etat à la métropole dans l'objectif clair de mettre en place la Commission de développement de la métropole comme levier de la relance de la région mont-réalisée. Malgré une année de consultations et des déchirements régionaux, le gouvernement Bouchard a fait volte-face alors que la Commission devait voir le jour en juin 1996.

Ce changement de cap avait été motivé par l'urgence financière à Montréal, le ministre responsable, Robert Perreault, misant plutôt sur la fusion des trois sociétés de transport de la région. Mais encore là, le projet a été abandonné.

M. Bouchard a par ailleurs dit en décembre dernier vouloir tenir un sommet socioéconomique montréalais au cours d'un éventuel deuxième mandat. La prochaine bataille électorale pourrait permettre de préciser ses intentions concernant la métropole.

Il en va ainsi pour l'engagement de 1994 de conclure un pacte fiscal avec la Ville de Montréal. Depuis quatre ans, la plus grande ville du Québec a dû se contenter d'une aide ponctuelle. Le printemps dernier, un soutien provisoire de trois ans d'un total de 160,8 millions a été accordé à Montréal, qui doit en contrepartie se soumettre à un régime surveillé de ses finances. Le pacte promis attendra la réforme globale de la fiscalité municipale à l'étude depuis quelques semaines et devant conduire à des changements en 2001.

D'ici là, l'administration Bourque déverse ses problèmes budgétaires — pour 1999, l'impasse est d'au moins 70 millions — sur la CUM. La CUM sert-elle de bouche-trou budgétaire aux villes, dont Montréal? «Je dois dire oui», a reconnu Mme Danyluk. Ce serait mentir que dire autre chose. Avec la réforme Trudel (transfert de 375 millions aux municipalités du Québec), c'est la CUM qui a écopé et non pas les municipalités.

La CUM est aux prises avec un casse-tête de 65 millions dans l'élaboration de son budget pour 1999. Le transport en commun constitue l'une des voies pour résorber le problème. Du coup, les usagers des services d'autobus et de métro pourraient bien subir une augmentation des tarifs dès janvier prochain. Depuis trois ans, la carte autobus-métro (CAM) est passée de 43,50 \$ à 45 \$ et le passage à l'unité a été haussé de 10 c.

Ce scénario prendrait en compte le gel des quote-parts des 29 municipalités membres de la CUM. Vera Danyluk privilégie plutôt une augmentation de la participation financière des villes, sans laquelle le niveau de services (police, transport en commun et environnement) risque d'être affecté. Un affrontement pourrait ainsi éclater.

«Si on est logiques et cohérents avec nous-mêmes, il faudrait hausser les quote-parts. Si on ne veut pas le faire, il faut que le gouvernement trouve un moyen pour venir en aide à la communauté urbaine», a indiqué Mme Danyluk, qui rappelle que les citoyens de l'île de Montréal paient une double facture pour le transport scolaire et les services spécialisés de police.

En septembre dernier, au moment où il était mis au courant de l'ampleur de l'impasse budgétaire de la CUM, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, affirmait qu'il était hors de question que le gouvernement intervienne dans le dossier. Il lançait même un avertissement aux élus de la CUM, indiquant que les contribuables devaient être épargnés.

«La voie à suivre, c'est la réduction des dépenses. Il ne faut pas alourdir le fardeau fiscal des gens. On n'est pas dans une situation où on peut demander davantage», avait-il déclaré.

Les travaux du comité du budget, qui devaient démarer le mois dernier, ont été stoppés compte tenu des élections municipales en cours, notamment à Montréal. Le dépôt du budget, qui doit s'effectuer à la mi-novembre, pourrait être retardé selon les résultats du scrutin du 1er novembre.

Vera Danyluk croit que la possibilité de l'élection d'un conseil municipal minoritaire risque de brouiller les cartes à la CUM où Montréal doit nommer les membres du comité exécutif. La CUM pourrait toutefois demander le report du budget en janvier 1999, ce que lui permet la loi lors d'une année électorale.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Enregistrement — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Chrétien affirme qu'il y a place à amélioration dans le dossier constitutionnel

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Passant à l'attaque, le premier ministre Jean Chrétien a déclaré hier que la porte n'était pas fermée au renouveau constitutionnel.

«Lorsque nous aurons un gouvernement fédéraliste qui croit au Canada et non pas un gouvernement séparatiste, nous pourrions faire avancer les choses comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, malgré l'opposition des bloquistes et des péquistes au cours des cinq dernières années», a souligné M. Chrétien, hier, aux Communautés.

Le premier ministre estime que son gouvernement a réalisé des «progrès considérables», mais que la présence d'un gouvernement péquiste à Québec pose des obstacles au changement. A cet effet, il a noté que le Bloc s'opposait à la Déclaration de Calgary qui propose entre autres la reconnaissance du «caractère unique» du Québec et «l'égalité des provinces». Défendant sa stratégie des petits pas, le premier ministre a noté que l'accord constitutionnel de Charlottetown «avait abouti à un désastre». «Tandis que nous, nous avons pris un problème à la fois», a-t-il enchaîné en parlant du dossier de la formation de la main-d'œuvre et

de la création des commissions scolaires linguistiques. Pour M. Chrétien, le Parti québécois et le Bloc québécois cherchent à attiser les querelles fédérales-provinciales à la veille de la campagne électorale.

«Ce que je voudrais dire, c'est que le Parti québécois et le Bloc québécois ne veulent pas parler de la mauvaise administration qu'ils ont donnée aux Québécois, a-t-il lancé. Ils veulent essayer d'avoir des querelles avec le fédéral plutôt que de parler du désastre qu'ils ont créé au Québec, dans la santé en particulier.» Se portant à la défense de son chef, le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion a énuméré une liste de changements importants, dont l'adoption aux Communautés de la résolution sur la société distincte, en plus de mettre fin aux «astuces et virages» des forces souverainistes.

A la suite d'une entrevue controversée de Jean Chrétien en fin de semaine susceptible de nuire aux libéraux de Jean Charest, les conservateurs avaient imploré M. Chrétien d'observer la loi du silence pendant la durée de la campagne électorale au Québec. Au contraire, les bloquistes, eux, ont tout intérêt à acculer M. Chrétien au pied du mur, a laissé entendre le chef bloquiste Gilles Duceppe. «Notre intérêt, c'est de faire sortir la vérité», a-t-il admis.

«Ca serait un peu aberrant d'attaquer Jean Charest ici, a-t-il poursuivi au cours d'un point de presse. Il ne siège pas ici. M. Bouchard s'occupera certainement de Jean Charest. Nous on est à Ottawa et celui qui est en face de nous, il a les mêmes initiales, il pense un peu à la même chose mais il s'appelle Jean Chrétien.»

Interrogé par les journalistes, M. Duceppe a reconnu qu'il y avait eu des «améliorations» au niveau des revendications du Québec, mais il en donne le crédit aux forces souverainistes. «Oui, parce qu'il y a un bon rapport de force. Quand ils ont leur homme à Québec, ça n'avance pas.»

Quant à l'enchâssement de la société distincte dans la Constitution, M. Duceppe a dit ne pas croire à cette solution. Lors d'une entrevue accordée à La Presse en fin de semaine, M. Chrétien disait que son gouvernement avait satisfait en gros aux demandes traditionnelles du Québec. L'enchâssement du concept de la société distincte dans la Constitution, quoique «préférable», n'est pas une nécessité, avait-il dit.

Pour sa part, le chef de l'Opposition officielle, Preston Manning, a dit souhaiter que le premier ministre affiche clairement ses couleurs en reconnaissant «le besoin d'une réforme fondamentale du fédéralisme.»



LE SOCIAL DÉMOCRATE Gerhard Schroeder a pris place sur le fauteuil du chancelier peu après son entrée officielle au parlement, hier. Schroeder, le septième chancelier en Allemagne depuis la fin de la guerre, veut créer un «nouveau début» pour son pays.

PÉROU

SUITE DE LA PAGE 1

Devoir hier à Ottawa, «est complètement et totalement gagnée». Cette nouvelle «stabilité» péruvienne — et sur laquelle compte bien tabler le président péruvien pendant sa visite de quatre jours qui le mènera d'Ottawa à Toronto et à Calgary —, les gens d'affaires canadiens sont prêts à y croire, eux qui, si tout va bien, s'attendent à tripler d'ici six ans leurs investissements au Pérou à plus de cinq milliards de dollars américains, surtout dans les secteurs des mines, de l'énergie et des télécommunications. Dans le seul secteur minier, ou le Pérou est immensément riche, le Canada contribue déjà près de 40 % du financement et de la technologie. A vendre, le Pérou? Les indications sont probantes.

Ce qui qualifie le Pérou au titre de belle réussite d'ajustement macro-économique. Depuis l'arrivée de M. Fujimori au pouvoir en 1990, près de 200 des 235 entreprises d'Etat ont été privatisées et l'inflation a été ramenée des 7000 % qu'elle était au milieu des années 80 à environ 10 % aujourd'hui. Ce qui n'empêche pas que des rues de Lima aux montagnes andaises, le chômage et la pauvreté chronique constituent toujours le lot de la majorité des 23 millions de Péruviens. «Nous nous attendons à ce que la croissance de l'économie produise des bénéfices pour la population», affirme M. Fujimori. Quand? «Cela, dit-il, est une question complexe.»

Fils d'émigrés japonais, M. Fujimori est surnommé El Chino (le Chinois) par ses compatriotes qui, à défaut pour le moment de sortir de la misère, lui sont au moins reconnaissants d'avoir rétabli un certain ordre et une certaine sécurité dans le pays en les sortant d'une guerre civile qui a fait 30 000 morts en quinze ans. Ses détracteurs, eux, l'appellent Chinochet, par allusion au général chilien Augusto Pinochet — pour avoir procédé, avec la bénédiction de l'armée, à l'auto-golpe (auto-coup d'Etat) de 1992 — et ils l'accusent d'avoir institué depuis huit ans au Pérou une dictablanda (une dictature douce).

M. Fujimori n'en a cure, estimant avoir fait faire un pas immense au pays en venant à bout des vieilles guérillas du Sentier lumineux et du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). Une guerre civile qui a fait 30 000 morts en quinze ans. «Si j'ai la mano dura [la main ferme], affirme-t-il sur un ton affable, c'est uniquement contre le terrorisme. J'ai agi avec fermeté dans la crise des otages [libérés en avril 1997 de l'ambassade du Japon à Lima]. C'était la seule chose à faire. Des gouvernements avant le mien, dotés d'une réputation plus démocratique, n'ont pas été capables d'abattre le terrorisme. Ils n'ont rien fait.» L'électorat semble lui avoir donné raison en le réélisant en 1995 pour un mandat de cinq ans.

Ses détracteurs, justement, l'accusent d'avoir appliqué cette mano dura à l'ensemble de la société péruvienne en

intimidant la presse et l'opposition, en emprisonnant injustement des milliers de personnes pour activité terroriste, en faisant juger des civils par des tribunaux militaires, en permettant que l'armée et les services de sécurité pratiquent la torture. Des faits qui ont été documentés ces dernières années par les journaux péruviens et par des organismes comme la Fédération internationale des droits de l'homme et le Comité des droits de la personne de l'ONU.

«C'est complètement faux», réplique M. Fujimori qui, face à ces accusations, plaide des «progrès substantiels» de son gouvernement au chapitre des droits de l'homme, dont même Amnesty International, dit-il, a pris acte. «Dans la lutte anti-terroriste, des erreurs ont été commises, je le reconnais. Des innocents ont été emprisonnés, mais des centaines ont été libérés ces dernières années. Nous nous employons à réparer ces erreurs. Et la loi anti-terroriste a été allégée. Six cent cinquante personnes sont «disparues» en 1991 — pas une seule l'année dernière. S'il y a des violations des droits humains, ce sont des cas isolés dont l'Etat n'est pas responsable. Mais l'opposition et les ONG gonflent l'affaire. C'est de la désinformation. La réalité péruvienne n'est pas du tout ce que l'on en dit.»

Autant M. Fujimori récuse les reproches qu'on lui fait au chapitre des droits de l'homme, autant il rejette l'idée que l'on puisse penser que son gouvernement civil est pieds et poings lié à l'armée. Une armée qu'il se vante d'avoir renvoyée à ses baraquats, bien que deux ministères — ceux de la Défense et de la Sécurité publique — soient aux mains de généraux. «Normal», dit-il. Cela n'altère pas la réalité, affirme-t-il, que «le Pérou est le pays en Amérique du Sud où l'armée joue le moins grand rôle». D'ailleurs, il s'attend à ce que ce rôle diminue davantage suivant la signature, avant-hier à Brasilia, d'un accord avec l'Equateur qui met fin à un conflit frontalier cinquantenaire. Des sommes budgétaires libérées à la Défense par le règlement de ce différend, il promet d'en consacrer «une partie aux programmes sociaux».

Alors, un démocrate ou un autoritaire, cet Alberto Fujimori? Un «démocrate entier», assure-t-il, mais aussi un pragmatique, comme il l'a toujours répété. Ainsi, il ne croit pas qu'un gouvernement violant les libertés fondamentales devrait faire l'objet de sanctions commerciales («Je suis contre l'embargo contre Cuba»). Il ne croit pas non plus que le général Augusto Pinochet devrait être extradé et jugé en Espagne («C'est aux Chiliens de le juger s'ils le veulent»). Ce qui n'exclut pas enfin que M. Fujimori, qui vient d'avoir 60 ans, décidera d'être candidat en l'an 2000 à un troisième mandat présidentiel malgré l'énorme passe-droit constitutionnel que cela implique. Sa popularité est actuellement faible dans les sondages, mais l'opposition est très divisée. Pour le moment, il ne se dessine pas au Pérou une vie après le fujimorisme.

DORÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Selon la loi, tous les partis politiques disposent de 60 jours après la journée du scrutin pour rembourser toutes leurs dépenses. L'agent officiel doit de son côté ouvrir les livres de la formation 90 jours après les élections.

Ces révélations font suite aux multiples revirements qu'a fait subir Jean Doré à sa campagne électorale au cours des derniers jours en évoquant son possible retrait de la course à la mairie jeudi dernier, pour ensuite écarter cette possibilité devant l'insistance de ses troupes afin qu'il termine la campagne, et font suite au refus de Jacques Duchesneau et de Michel Prescott de former une quelconque coalition avec l'Equipe Montréal pour empêcher la réélection de Pierre Bourque.

Le financement a été particulièrement difficile pour cette élection municipale alors que quatre grands partis se sont battus pour les mêmes bailleurs de fonds. Et avec le déclenchement des élections provinciales qui de-

vrait avoir lieu aujourd'hui, l'argent risque d'être détourné vers les formations politiques provinciales. Pour l'Equipe Montréal, le défi consistera donc à récolter 20 % ou plus des votes dimanche, ce qui permettrait au parti d'obtenir le remboursement de ses dépenses électorales à hauteur de 50 %. Dans le dernier sondage, Jean Doré n'obtenait que 17,9 % de intentions de vote, derrière Jacques Duchesneau à 18,2 %.

Les difficultés financières d'Equipe Montréal ne sont pas sans rappeler celles auxquelles fait également face le parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau et dont les médias ont fait état il y a deux semaines. Certains fournisseurs n'avaient pas encore été payés, même si, selon M. Duchesneau, le paiement respectait des délais de 30 ou 60 jours «comme n'importe quelle compagnie».

Jean Doré avait alors fait ses choux gras des difficultés financières de son adversaire en déclarant que «si M. Duchesneau est incapable de gérer son parti, ça augure mal pour la gestion de la Ville».

PUNKS

SUITE DE LA PAGE 1

prochain. Des membres de la STCUM, ainsi que l'a indiqué Odile Paradis, porte-parole de cette société, lisent l'article. L'expérience les séduit. Alors, tout naturellement ils ont décidé d'y faire écho.

De sorte que depuis quelques jours on peut entendre de l'ouverture à la fermeture du métro du Verdi, du Wagner ou on ne sait trop qui à un volume d'autant plus élevé que cette expérience, on entend la poursuite afin d'atteindre deux objectifs: «Réduire le flânage dans et autour de l'édicule et mettre de l'ambiance», a confié Mme Paradis.

On a fait ceci, on fait cela, parce qu'on tient mordicus à ce que le métro reste et demeure un lieu de passage, «un lieu où l'on se déplace. On veut éviter les embouteillages». Pendant deux mois, les deux prochains mois, on va donc diffuser les petits airs chantés pour favoriser la fuite des jeunes et égarer le coco du prolo, du bourgeois et de l'entre-deux.

En attendant le terme de cette expérience, les jeunes apprécient. Patrick Langlois est travailleur de rue. Le centre-ville est son territoire. Et alors, la jeunesse «punkette», l'opéra, elle aime? «Pour eux, c'est une occasion de découvrir une nouvelle musique. Ils m'ont dit qu'après tout c'était de la musique comme une autre. Ça n'a pas d'effet. Et je ne pense pas qu'il y en aura. De la part de la STCUM, c'est une stratégie comme une autre. Ça doit être un de leurs élan créatifs.»

Dans les faits, si l'on en croit Patrick Langlois et René Charest, permanent du Regroupement d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), la STCUM ainsi que l'UQAM, l'université populaire, le SPUCM et les agents de sécurité du terminus Voyageur s'entendent et veulent plus que jamais «pousser les jeunes en dehors du quadrilatère Bleury, Berri, Sherbrooke et Lévesque». De cette histoire d'opéra, «vous pouvez remonter aux choix sociaux qui sont faits par des quatre instances. La chasse aux jeunes, c'est rien de moins qu'une chasse aux sorcières.»

La STCUM a opté pour l'opéra, l'UQAM a tout fait pour acquérir la place Pasteur rue Saint-Denis «parce qu'elle voulait chasser les jeunes qui se tiennent là», les agents de sécurité du terminus et ceux de la STCUM, «surnommés les «simili-poulets», n'arrêtent pas d'interpeller les jeunes», pendant que les «policiers resserrent la vis plus que jamais».

Pour Patrick Langlois comme pour René Charest, tout cela, de l'opéra à l'interpellation, fait partie ou doit être mis sur le compte de la «judiciarisation» des jeunes. Il est clair, «qu'il y a actuellement une volonté de répression».

Enervées ou échaudées par la présence des jeunes dans ce quadrilatère, les institutions nommées «tiennent tellement à les pousser dehors qu'un plus grand nombre d'entre eux se retrouvent en prison». Et ce qu'on ne comprend pas, «c'est que tout cela fait l'affaire de réseaux criminels qui les récupèrent à leur sortie de prison. Ces réseaux les aiment jeunes et naïfs».

Le mécanisme inhérent à cette «judiciarisation», terme qu'utilisent toujours ces travailleurs de rue, est grosso modo le suivant: un jeune fait par exemple du squeegee. Comme cela est interdit, on lui colle une contravention. Il n'a pas d'argent. Alors, il l'abandonne dans une poubelle ou dans le caniveau. Il reste dans le coin. Il se fait coincer parce qu'il écoute de l'opéra. L'agent constate qu'il n'a pas payé. Et hop! La «judiciarisation» commence assortie d'une interdiction de séjour dans le quadrilatère, d'où d'ailleurs le qualificatif suivant: «les quadrilatères». Et des «quadrilatères», on en a «de plus en plus», a souligné Patrick Langlois.

Ce qui pose, ce qui annonce un autre problème: une augmentation de VIH au sein de cette population. Comment cela? «Cactus [NDLR: organisme où l'on donne des seringues] est situé en plein cœur du quadrilatère. Ceux qui se piquent et à qui on vient d'interdire la présence dans le coin ont parfois tellement peur de se rendre à Cactus qu'ils prennent des risques qu'on pourrait éviter.»

Pour Patrick Langlois comme pour René Charest, l'initiative prise par la STCUM «est désespérante. Parce que la réalité, la situation faite aux jeunes est catastrophique. Totallement chaotique».

Les Franco-Ontariens en péril

Ottawa (PC) — Assimilation, exode des résidents, vieillissement de la population, faible taux de natalité... La minorité francophone de l'Ontario fond comme neige au soleil, à une vitesse qui s'accélère. Les pires craintes des défenseurs du français en Ontario semblent se vérifier dans les chiffres de Statistique Canada, tirés du dernier recensement: des pressions s'exercent sur tous les fronts sur les Franco-Ontariens, qui sont de moins en moins nombreux à résister, même dans les bastions francophones comme Prescott-Russell et le Nord-Est de l'Ontario. Résultat: entre 1991 et 1996, l'Ontario a perdu 3650 francophones, une baisse de près de un pour cent. Les 499 700 Franco-Ontariens ne forment plus que 4,6 % de la population totale de la province. Mais ce 4,6 %, qui inclut toutes les personnes de langue maternelle française, cache une réalité encore plus sombre: les statistiques démontrent que 39 % des francophones sont assimilés ou en train de le devenir, puisqu'ils utilisent désormais l'anglais plus souvent que le français à la maison. L'anglicisation a augmenté de 2 % en cinq ans, un signe que la minorité francophone devient de plus en plus minoritaire, à un moment où les Franco-Ontariens se battent pour conserver leur seul hôpital universitaire. Est-il temps de tirer la sonnette d'alarme?